



p.16

REGARDS CROISÉS

Mécanicien cycle, un métier qui rayonne

p.14

EN ACTION :

L'égalité femmes-hommes en 84 actions

p.20

C'EST PRATIQUE :

Trouver un job d'été pour vos enfants à la Métropole, c'est maintenant !



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

#63
FÉVRIER
2022

03

LA DATA DU MOIS

Mobilité des agents de la Métropole : ce que l'on sait

04

ACTUS

08

DOSSIER

Comment le SPAR contribue à la transformation économique, environnementale et sociale du territoire ?

13

D'HIER À AUJOURD'HUI

Christian Barbier : 42 ans de maison

14

EN ACTION

L'égalité femmes-hommes en 84 actions

16

REGARDS CROISÉS

Mécanicien cycle, un métier qui rayonne

18

POINT D'INTERROGATION

Qu'est-ce que la Charte des 1 000 ?

19

EN PERSONNE

Le confinement dessiné par Magid

20

C'EST PRATIQUE

Trouver un job d'été pour vos enfants à la Métropole, c'est maintenant !

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

24

TEMPS FORTS

RÉFÉRENTS

**Direction Générale des Services****Direction Ressources urbain et environnement :**

Écologie : Cécile Bracco

Gestion des déchets nettoyage : Ingrid Mourier

Énergie-développement durable : Vèrène Saint-André

Voirie-végétal : Karine Lalo

Direction Prospective et dialogue public :

Léna Palenius

Délégation Développement responsable

Direction Valorisation territoriale & relations internationales :

Stéphanie Weill

Direction Innovation numérique & systèmes d'information :

Julien Veaux, Yves Estève

Délégation Solidarités, habitat et éducation

Marine Mayans

Madeleine Aufrand

Délégation Ressources humaines et moyens généraux

Mission projets transversaux et communication :

Aurélie Giron

Bénédicte Mouton

Service Documentation :

Cécile Ducharne

DVMP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

cbarbier@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies

Véronique Riffault / Yves Estève

Crédit photos

Jérémy Cuenin / Thierry Fournier /

Eric Soudan / Anne Thomé

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

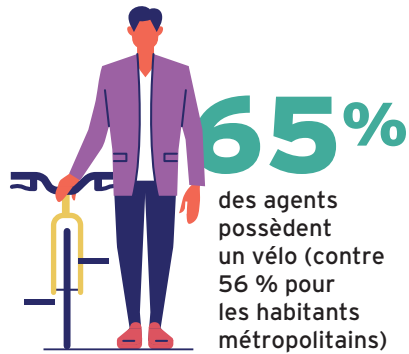
Impression

OTT imprimeurs



MOBILITÉ DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE : CE QUE L'ON SAIT

Une enquête interne sur les modes de déplacement des agents de la Métropole de Lyon a été réalisée en juin 2021 dans l'objectif de rédiger un plan de mobilité pour la collectivité tenant compte des engagements politiques et des impacts environnementaux. Vous êtes 1 888 à avoir répondu. Les résultats permettent aujourd'hui d'avoir une photographie générale des modes de déplacement que vous utilisez au quotidien (hors contexte de crise sanitaire).

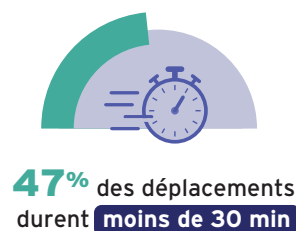
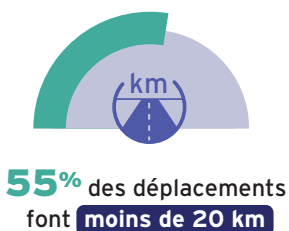


> Quels modes de transport utilisent les agents pour se rendre sur leur lieu de travail ?

Plusieurs réponses possibles par agent



> Focus sur les déplacements domicile-travail en voiture



MUSIQUE : 150 ENFANTS DANS L'ORCHESTRE DÉMOS

ACTUS

« Ils ont entre 7 et 12 ans et viennent de Bron, Décines, Givors, Lyon, Vaulx-en-Velin, Saint-Genis-Laval et Villeurbanne, les sept communes partenaires. 150 enfants de quartiers populaires rejoignent l'orchestre Démos Lyon Métropole. Porté par l'auditorium de Lyon et soutenu par la Métropole, ce projet a été lancé il y a 3 ans sur le territoire » indique Cédric Vidal, responsable du service Éducation culturelle et lien social à la direction Culture et vie associative (DDR). Son objectif ? Casser les clichés de la musique et la faire découvrir à tous les enfants. Pendant leur parcours, ils vont suivre des cours chaque semaine avec des musiciennes et musiciens professionnels : 120 heures au total ! Ces enfants se retrouveront régulièrement pour répéter des représentations



en public. Un premier concert est programmé le samedi 25 juin à l'auditorium, sous la direction du chef d'orchestre Maxime Tortelier.

→ Pour aller plus loin :



P 4



LE POUVOIR DES FEMMES

En écho à l'exposition en cours « EnQuête de pouvoir » qui se termine le 27 février, le musée Lugdunum dédie plusieurs conférences aux femmes de pouvoir. Quelle était leur place à la Préhistoire ou durant l'Antiquité ? Qui étaient ces femmes dont les noms résonnent avec faste et puissance, à l'instar de Cléopâtre ou Néfertiti ?

→ Retrouvez toute la programmation sur lugdunum.grandlyon.com

Deux nouvelles unités de gestion à la direction Habitat et Logement

Depuis maintenant un peu plus d'un an, Hugo Bolzon anime l'unité Financement du logement social (6 personnes), qui délivre des agréments et des subventions aux organismes HLM pour construire ou acquérir des logements locatifs sociaux et assure le conventionnement de ces opérations, permettant l'ouverture des droits à l'APL pour les futurs locataires. Et plus récemment, depuis le 1^{er} janvier 2022, l'unité de gestion des aides au parc

privé (6 personnes), piloté par Naéma Kaddour, instruit et gère les demandes de subventions des propriétaires (occupants, bailleurs ou syndicats) par délégation de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Les priorités d'interventions sont la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, les interventions en copropriétés dégradées, l'adaptation au handicap et au vieillissement et le développement d'une offre de logements abordables.



Unité de gestion des aides au parc privé



Unité Financement du logement social

Patrimoine arboré : plus de 100 000 arbres

Nous venons de franchir la barre symbolique de 100 000 arbres d'alignement sur le territoire métropolitain. C'est une donnée qui traduit l'engagement fort des équipes du service Nature & Fleuves (PVE DGEEP). Cet hiver, 4 300 arbres ont été plantés en plus des boisements urbains déjà réalisés sur des sites à Corbas, Feyzin et Caluire-et-Cuire. Cette dynamique a continué en janvier avec les plantations du trèfle de Vénissieux (environ 2 hectares avec plus de 5 000 plants forestiers). Grâce au logiciel dédié, Dryade, les équipes tracent l'évolution du précieux patrimoine arboré et constatent que celui-ci gagne du terrain.

Au total, 377 espèces et variétés d'arbres différentes favorisent la qualité des paysages métropolitains, jouent un rôle de climatiseur naturel, absorbent le CO₂ et autres gaz



polluants, tout en améliorant la qualité des sols et en assurant le maintien de la biodiversité (abris, protections, nourriture). Alors, on plante !

LA DÉMATÉRIALISATION DES ADS : UN PROJET COMPLEXE, TRANSVERSAL ET MULTI-ACTEURS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi impose aux communes de mettre en œuvre la dématérialisation des Autorisations du droit des sols (ADS), c'est-à-dire les demandes de permis de construire et les déclarations préalables, soit environ 15 000 dossiers par an. Depuis le mois de janvier, les demandeurs peuvent donc, s'ils le souhaitent, déposer leurs demandes sous format numérique via le guichet de dépôt Toodego. Un changement considérable, qui nécessite une évolution majeure des pratiques et représente un

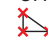
beau défi technique. Les services ADS et Planification de la direction Planification & stratégies territoriales, avec d'autres services de la Métropole consultés pour avis, sont directement concernés. La cheffe de projet, Rachel Loiseau, travaille en étroite collaboration avec la DINSI pour la mise en œuvre et la maintenance du système informatique. Le service Reprographie est également impliqué avec la numérisation des dossiers déposés au format papier. Un bel exemple de transversalité inter-délégations !

LE BUDGET 2022 VOTÉ AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU 24 JANVIER

En consacrant 705 millions d'euros (M€) aux investissements, la Métropole amplifie sa politique en faveur de la transition écologique et sociale du territoire. Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 2 965 M€, en hausse de 2,5 % par rapport au budget primitif (BP) 2021. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles augmentent de 3 % par rapport au BP 2021. Cette hausse résulte principalement de la hausse des dépenses sociales. Avec un autofinancement de 340 M€ et un encours de dette à 1 983 M€ (contre 2 087 M€ en 2021), le budget de la Métropole présente tous les signes d'une bonne santé financière.



ZFE : LA CONCERTATION SE POURSUIT JUSQU'AU 5 MARS

La concertation sur l'amplification de la zone à faibles émissions est prolongée jusqu'au 5 mars. Pour mémoire, il est proposé d'interdire, dès le 1^{er} septembre 2022, l'accès au périmètre actuel de la ZFE, à tous les véhicules classés Crit'Air 5 et non classés.  Vous pouvez prendre connaissance du projet sur Comète, rubrique Grands projets, et donner votre avis sur jeparticipe.grandlyon.com

COLLECTE : TOUS MOBILISÉS POUR ASSURER LE SERVICE PUBLIC



Frappée comme toutes les équipes par la situation sanitaire, l'activité de la collecte peut être maintenue grâce à une forte mobilisation et à l'entraide des équipes. Les subdivisions de nettoyage, l'unité Nettoyement mécanisé et, tout particulièrement, l'équipe Secours collecte proposent ainsi leurs services quotidiennement pour prendre le volant ou être ripper dans les bennes à ordures ménagères. Cette mobilisation (jusqu'à 60 personnes/jour) permet, dès 5h45, d'assurer une continuité d'activité quotidienne ! Dans cette organisation, les fonctions supports comme les ressources humaines sont également impliquées pour permettre la mise en œuvre des dérogations nécessaires à certaines règles (gestion des reports de congés 2021 par exemple).

LA FÊTE DU LIVRE DE BRON ET SES PRIX SUMMER

L'édiction 2022 du Prix Summer, décerné le 11 mars, a été entamée à l'automne. En interne, via la coordination assurée par Bénédicte Soulat, chargée de mission à la direction Culture et vie associative (DDR), et aussi dans les médiathèques du territoire, en présence des cinq auteurs sélectionnés, en lien avec Magali Moret, chargée de mission lecture publique (DCVA). Cette année a vu le jour du Prix Summer des Collégiens, organisé avec l'Académie de Lyon, la Métropole et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), en partenariat avec six collèges métropolitains. Il consiste en la lecture de romans, mais aussi en de nombreux projets pédagogiques associés, centrés autour de la mise en voix des textes, de l'écriture journalistique, de l'animation de rencontres littéraires. Un tel projet vise la sensibilisation à la



littérature, la mise en contact avec des écrivains et acteurs, ainsi que le développement d'un regard critique, la pratique de l'oral et une éducation à la presse et à l'information. Quant au festival, qui fêtera sa 36^e édition, il a pour thème « Courir le risque ». La peur, la menace, le danger, mais aussi l'audace, le courage, la liberté de vivre intensément, en écho avec le geste de création et d'écriture, seront au cœur de la programmation.

➔ À consulter sur le site fetedulivredebron.com

Worldskills : rendez-vous en 2023



Les finales nationales WorldSkills, la plus grande compétition au monde des métiers, se sont déroulées mi-janvier dans la Métropole de Lyon. Trois jours intenses et passionnants pour vivre et découvrir les métiers, valoriser la jeunesse, nos talents et nos savoir-faire. Bravo aux 600 compétiteurs, mais également aux équipes de la Métropole et à tous ses partenaires pour avoir organisé des visites de collégiens, d'élèves de l'école de la 2^e Chance Lyon-Métropole et de publics en insertion professionnelle avec la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e), ainsi que des actions de sensibilisation des entreprises de notre territoire autour de l'emploi, l'apprentissage, l'insertion et les métiers des filières professionnelles. Projetons-nous dès à présent sur les finales nationales de 2023 et la compétition mondiale de 2024 qui se tiendront dans notre Métropole !

Document d'orientation d'aménagement des rues

Le DOAR est un document commandé à l'unité ingénierie de la DGEEP par le Vice-Président aux modes actifs et à la voirie, Fabien Bagnon, afin de clarifier les nouvelles orientations d'aménagement de l'espace public. Ce document est organisé selon 6 orientations, chacune étant ensuite déclinée en un panel de solutions d'aménagement. Réalisé en concertation avec l'ensemble des services métropolitains compétents en termes d'aménagement de l'espace public, il porte notamment les objectifs d'apaisement de l'espace public et de végétalisation/désimperméabilisation des rues. Il sera distribué à partir de février aux Maires et services de la Métropole.

Deux directions Ressources restructurées



Emmanuelle Olivier-Durand, directrice Ressources, DPIAF

Rattachée à la délégation Pilotage ingénierie administrative et financière (DPIAF) et intégrant les périmètres de la Direction générale, du Cabinet et du Protocole, la nouvelle direction Ressources DG-DPIAF est issue de la fusion de trois services compétents en matière de commande publique et finances. Les enjeux sont multiples pour les équipes sous la responsabilité de Christian Berger (finances), Carole Liénard (marchés) et Dorothee Piquet (stratégie d'achat et conseil) : accompagner et soutenir les directions dans la réalisation des projets du mandat, avec comme fil conducteur l'objectif partagé à la DPIAF de « rendre possible », en tenant compte de la spécificité de chacun des bénéficiaires.



Géraldine Marceau, directrice Ressources, DRHMG

Rattachée à la délégation Ressources humaines et moyens généraux (DRHMG), cette autre direction Ressources dont les agents sont majoritairement installés Porte Sud et dans la Tour Part-Dieu, comporte : le service Administration finances, dirigé par Laure Simonet et regroupant les marchés, la comptabilité, le budget et l'optimisation des achats ; et le service Logistique qualité, piloté par Lidwine Fayard ; le service Ressources humaines DG ressources, dont la responsable est Saliha Boukenna. La fonction communication a, quant à elle, intégré la nouvelle Mission Projets transversaux et communication, rattachée au DGA et dirigée par Pauline Venet.

INSTALLATION DES SERVICES À LA TOUR PART-DIEU



Les déménagements des services vers la Tour Part-Dieu continuent en ce début d'année 2022. Cela a commencé en janvier par la direction Environnement Écologie Énergie. Suivront en février les directions Pilotage urbain et Mobilités. Puis en mars, les services Finances-achat-ressources (SFAR) et Gestion des risques, ainsi que GRECO et l'Organisme de foncier solidaire.

FREE VÉLO'V



La Maison des étudiants accueillait mercredi 19 janvier le service Free Vélo'v. À cette occasion, les étudiants ont pu découvrir en direct la nouvelle offre déplacement de la Métropole pour les étudiants boursiers : un vélo gratuit pendant deux ans. Certains sont même repartis directement à vélo !

➔ Toutes les infos sur lyoncampus.com

INFO RH : INDEMNITÉ INFLATION

La prime inflation de 100 euros annoncée par le gouvernement dans la loi n° 2021-1549 du 1^{er} décembre 2021 sera versée sur la paie de février pour les agents concernés. À savoir : tous les agents publics en activité ou en détachement (titulaires ou non, contractuels quels que soient leur statut, leur fonction ou quotité de travail, employés au cours du mois d'octobre 2021), sous réserve que leur rémunération ne dépasse pas un montant plafond de 26 000 euros bruts (soit 2000 euros nets par mois) pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2021. Le versement de cette prime est automatique pour les agents remplissant ces conditions.

✂ Plus d'infos auprès de votre SRH ou sur [Comète](#) > rubrique RH

6 274 composteurs individuels...



...distribués de juillet à décembre 2021 sur notre territoire.

Au pilotage de ce projet : la direction Eau & déchets (DTEE), et plus particulièrement, Laurence Campan, responsable du service Études & prévention, et Benjamin Vigié, chargé d'études.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS.

Le temps d'accueil des nouveaux arrivants du 13 janvier s'est déroulé en visio-conférence. Voici la liste des agents connectés à cette session :

Franck ALBERO, DTEE, EG/GDD • **Mélodie ALIBERT**, DSHE, MDM Bron • **Laure AMARA**, DSHE, MDM Ecully • **Didem BARAN**, DSHE, MDM Givors • **Laëtitia BASSO**, DSHE, MDM Lyon 7 • **Emilie BENEFICE FARON**, DSHE, MDM Givors • **Célia BERGOUNIOUX EVEN**, DRHMG, DPMG • **Jonathan BERGNER**, DSHE, MDM Villeurbanne • **Sandra BRENNER**, DPIAF, DAAJA • **Barbara BUCHHEIT**, DSHE, MAIA Nord • **Jean-Philippe BUFFET**, DTEE, DED • **Sandrine CAILLAT**, DSHE, DHL • **Aurore CAMBIEN**, DTEE, DEEE • **Peggy CARTON VINCENT**, DGEEP, VVN/PVE • **Guillaume COHEN**, DGEEP, TSU • **Quentin COLLIER**, DDR, DINSI • **José Manuel CORREIRA ALVES**, DTEE, DAGD • **Wahiba DAAS**, DRHMG, DPMG • **Marco D'ALOISE**, DDR, DIE • **Vianney DESDOUITS**, DDR, DINSI • **Andréa DONGUY**, DSHE, MDM Villeurbanne • **Flora DOUHERET-SENET**, DSHE, MDMS Lyon 9 • **Mioto DZONG**, DSHE, MDM Lyon 3 • **Stéphanie Enria**, DPIAF, secretariat VP • **Dorian ESTRISPEAU**, DRHMG, DPMG • **Henri FAUCHERON**, DRHMG, DPMG • **Damien FEYDEL**, DRHMG, DRH • **Corentin GALLARD**, DUM, UT • **Daniela GARCIA**, DSHE, MDM Vénissieux • **Nicolas GONZALEZ**, DPIAF, DAAJA • **Mathilde GRUAS**, DGEEP, TSU • **Delphine GRUPALLO**, DSHE, MDM St Priest • **Aurélien GUY**, DVMAP, SAT • **Clotilde JACOB**, DSHE, MDM Vénissieux • **Julien JOURJON**, DGEEP, VVN • **Adeline LE BIHAN**, DSHE, DHL • **Alice LECOCO**, DRHMG, DRH/UGI • **Akossiwoa MADJA**, DSHE, MDM Vaulx en Velin • **Lucas MARTELET**, DSHE, DHL • **Karine MARTIN**, DGEEP, TSU • **David MEILLIER**, DSHE, Collège le Tonkin • **Alice MESLAND MILLET**, DUM, DMOU • **Célia MEZGUELDI**, DDR, DVTRI • **Clara MIKOLAJCZYK**, DSHE, MDM Lyon 3 6 • **Camille PARAT**, DSHE, MDM Villeurbanne • **Stéphanie POLOMACK**, DSHE, MDM Villeurbanne • **Tiphaine POURIEL**, DSHE, MDMS Lyon 9 • **Charlotte QUEROL Y SANCHO**, DSHE, MDM Bron • **Paule REGINATO**, DDR, DINSI • **Hemeryc ROBERT**, DGEEP, TSU • **Bruno ROUX**, DSHE, DE • **Laurianne SAINTE MARIE**, DGEEP, TSU • **Arnaud SALVADORI**, DTEE, DAEA • **Julien SAN JOSE**, DDR, DINSI • **Isabelle TERRAT**, DSHE, MDM Oullins • **Amandine TOUSSAINT**, DG, DPDP • **Caroline VAN DEN BOSCH MAHE**, DDR, DR • **Wanda VENDELS**, DDR, DVTRI • **Arnaud VERNET**, DVMAP, CT • **Edwige YOMI**, DSHE, MDM Villeurbanne Sud

DÉCÈS : FLORENCE BIGGERI



Notre collègue, Florence Biggeri, était un médecin dévoué à la protection et aux soins des plus fragiles et, plus spécifiquement, des enfants qu'elle recevait au sein du service PMI de la Maison de la Métropole de Décines. À l'écoute de ses petits patients, des jeunes parents ou encore de ses collègues, Florence était un pilier sur lequel s'appuyait. Son implication, son humanité, sa douceur et son franc-parler se mariaient parfaitement bien pour faire avancer les projets et soutenir les usagers. Malgré la maladie, elle a poursuivi jusqu'au bout et avec courage sa mission au service du public et a été un modèle professionnel et personnel pour ceux qui l'ont connu.

Pour ces patients qui demandent encore des nouvelles de la gentille docteure, pour nous autres, ses collègues, qui gardons le souvenir de cette petite silhouette courageuse et déterminée, pour son mari et ses enfants, une pensée pour Florence et tout ce qu'elle a apporté aux autres.



MICHEL SOULAS,
directeur général adjoint
délégation Pilotage & ingénierie
administrative et financière (DPIAF)

Le SPAR : enjeu sociétal et économique structurant

Le Schéma de promotion de l'achat responsable (SPAR) est un projet structurant, qui va mobiliser la majorité des services de la collectivité. C'est pourquoi il est important d'en partager une compréhension commune.

L'objectif du SPAR est d'utiliser la commande publique comme un levier de transformation du territoire. Il s'agit de développer nos pratiques d'achat responsable pour promouvoir de nouveaux modèles économiques – comme l'économie circulaire ou l'économie de la fonctionnalité –, favoriser l'inclusion, l'insertion sociale et accompagner la transition écologique. Tout cela en optimisant l'impact de cette commande publique sur le territoire et en faisant en sorte que nos orientations se diffusent auprès de nos partenaires publics et privés.

Si l'objectif semble évident, sa mise en œuvre représente un véritable changement de culture pour notre collectivité. Il faudra désormais à la fois questionner, en amont, l'expression des besoins et les caractéristiques du marché fournisseur pour élaborer le cahier des charges le plus pertinent possible et en aval, mieux suivre l'exécution des contrats avec davantage de clauses de progrès, notamment pour nos contrats pluriannuels.

Je remercie la centaine d'agents métropolitains qui, sous le pilotage de la direction de la commande publique, se sont investis dans cette démarche de longue haleine. Ce travail constitue la première étape d'un plan d'actions qui désormais engage chacun dans ses achats. Coopération des parties prenantes et progressivité de la mise en œuvre des nouvelles préoccupations de l'acheteur seront les garanties de notre réussite collective, au service d'un développement plus soutenable.

COMMENT LE SPAR CONTRIBUE À LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU TERRITOIRE ?

Le Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR) a été voté en conseil de Métropole le 13 décembre 2021. Pourquoi ce nouveau cadre ? Comment convient-il désormais d'acheter pour respecter les objectifs d'éco-responsabilité de notre collectivité ? Explications.

Acheter durablement, c'est inscrire dans ses critères d'achat la transition écologique et la justice sociale. Cela implique notamment d'intégrer dans sa réflexion l'économie circulaire, les matériaux bio sourcés, de privilégier des modes de livraison respectueux de l'environnement. Cela suppose aussi de favoriser l'accès aux marchés des entreprises recrutant des personnes en situation de handicap ou en insertion. Cela comporte aussi un enjeu d'impact sur les territoires pour accompagner les entreprises vers des modes de faire plus durables et valoriser les initiatives innovantes.

Le SPAR : une ambition fo

Interview

Isabelle Caron,
directrice de la Commande
publique et par intérim
responsable du service Achats,
chefe de projet SPAR.



Quel est l'objectif du SPAR ?

Faire de la commande publique un outil de promotion de modèles économiques vertueux et innovants, et par là-même un levier d'accompagnement de la transformation écologique et sociale du territoire. Pour cela, ce document formalise les orientations stratégiques de la

politique métropolitaine d'achat sur la durée du mandat.

Quel est le pouvoir d'action du SPAR ?

La commande publique a été un temps cantonnée à un instrument de satisfaction des besoins d'un pouvoir adjudicateur, placé sous le double impératif de la régularité juridique et de l'efficacité économique. Elle doit désormais être envisagée comme un levier significatif à impacts positifs sur le territoire. Et c'est un levier puissant. L'achat public, c'est plus de 600 millions d'euros pour la seule Métropole de Lyon, voire près 1 Md€ s'il est tenu compte des délégations de service public. L'achat public concourt ainsi à la structuration et au développement du tissu économique territorial, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des différents plans de relance adoptés aux niveaux national, régional et métropolitain.



De gauche à droite : Hélène Le Doze, cheffe de projet Centrale d'achat, et Laurence Comesca, acheteuse, service Achat ; Olivier Pistre, responsable unité Achats (DRHMG) ; Isabelle Caron, directrice Commande publique, responsable service Achats et cheffe de projet SPAR par intérim ; Michel Soulas, DGA DPIAF ; Eva Coudurier-Curveur, chargée de mission auprès du DGA DPIAF ; Sylvia Plion, consultante interne au service Accompagnement à la transformation (DVMAP) ; Vincent Téa, juriste marchés publics, et Fabienne Charrier, responsable service Commande publique. Absent sur la photo : Joël Serafini, coordonnateur achats à la direction ressources (DGEEP).



Schéma de promotion des achats responsables



Réalisé par Anne Thomé, infographiste au service Communication interne, les feuilles du logo signifient la durabilité de la démarche.

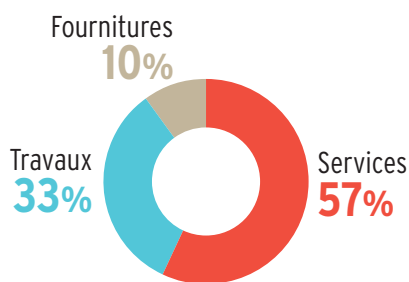
Stratégie de la collectivité

Quelles sont les priorités du programme d'actions associé au SPAR ?

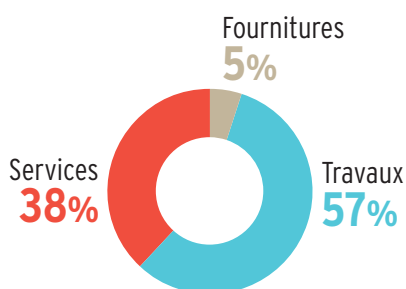
Il comporte un volet dédié à la transformation de nos pratiques d'achat et un second volet plus transverse sur l'évolution des processus internes et le renforcement des coopérations avec les acteurs économiques du territoire et les réseaux professionnels. Parmi les nombreuses mesures, certaines ont été fléchées comme structurantes pour renforcer et coordonner les démarches d'achats responsables au sein des services. Il s'agit de l'établissement du programme d'achat de la Métropole à deux ans, du développement des pratiques de sourcing ou encore du recours aux plans de progrès environnementaux et sociaux dans les marchés. L'évaluation de la démarche du SPAR passera aussi par la fiabilisation des indicateurs de suivi.

CHIFFRES CLEFS (2020)

Répartition des achats en nombre



Répartition des achats par montant sur la base totale de 673 millions d'euros/an



85%
des marchés supérieurs à 90K euros

comprennent des clauses ou des critères environnementaux ou sociaux

57%
du volume d'achats attribués aux PME

68%
du volume d'achats attribués aux entreprises de la Métropole →

Témoignage de
Fabienne Charrier,
responsable service
Commande publique

La commande politique face à un cadre normatif de plus en plus ambitieux



« Initialement créé par une loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire pour porter des objectifs d'insertion sociale de publics éloignés de l'emploi, le SPAR a été étendu aux problématiques écologiques et à la promotion de l'économie circulaire, via une loi d'août 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte. Depuis, ces préoccupations se retrouvent dans nombre de textes s'appliquant aux collectivités publiques. Les thématiques concernées : la lutte contre le gaspillage, l'économie circulaire et la réduction de l'usage des plastiques à usage unique, avec par exemple l'utilisation, pour les flottes publiques de véhicules, des pneumatiques rechapés, ou de matières recyclées pour de nombreuses catégories de fournitures... Cette tendance d'une législation plus ambitieuse a été dernièrement confirmée par la loi du 22 août 2021, visant à lutter contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ces effets, qui impose à terme la prise en compte de considérations environnementales et sociales dans l'ensemble des marchés. »

Méthode de construction du SPAR

L'élaboration : un travail transversal en interne et externe

L'élaboration d'un autre regard sur l'achat

« Une construction en trois phases a été initiée sous la coordination du service Accompagnement à la transformation (SAT), direction Valorisation et modernisation de l'action publique. La première étape, à laquelle ont participé plus de quatre-vingt collaborateurs, a consisté en un état des lieux de nos pratiques d'achat, des freins et des leviers pour aller plus loin du point de vue de la collectivité » indique Sylvia Plion, consultante interne qui a accompagné la démarche d'élaboration du SPAR. « De ce premier travail, il est ressorti que la prise en compte du volet social à travers l'introduction de clauses d'insertion suivies par la Maison métropolitaine de l'insertion et de l'emploi (MMI'e) s'avérait relativement bonne. Les questions de handicap, de non-discrimination, d'égalité dans l'emploi, mais surtout de créations d'emplois pérennes suite aux clauses d'insertion étaient, quant à elles, insuffisamment exigées dans nos marchés. Quant au volet environnemental, s'il figure relativement fréquemment dans l'expression du besoin pour ce qui touche à l'élimination et au retraitement des déchets, la réduction des nuisances de chantier,

les opportunités de réemploi comme l'empreinte carbone de nos achats sont, elles, à améliorer » confie Eva Coudurier-Curveur, chargée de mission auprès du DGA de la DPIAF. Un deuxième temps a été consacré à l'écoute des acteurs économiques du territoire. Appuyée par Stéphanie Despretz, chargée de mission Usages et expérimentation à la direction Prospective et dialogue public en lien avec le cabinet Corpoe, cette réflexion a associé plus de 1000 participants via 4 émissions et 13 groupes de travail en ateliers et a mis en exergue plusieurs points. Parmi ceux-ci, une demande de commande publique plus qualitative dans les critères de choix avec des cadres d'achats plus innovants, une attention à porter aux petites entreprises, le besoin d'accroître les liens au territoire (intermédiations, coopérations) ou encore une aspiration à un meilleur suivi de l'exécution des contrats. Enfin, la dernière phase a permis l'établissement collectif du programme d'actions qui initie une façon différente d'acheter à la Métropole sur son territoire dans une démarche d'amélioration continue. Celui-ci vise à faire de l'achat un levier d'activation de la transition économique, écologique et sociale du territoire.

Une meilleure planification interroge le besoin sous les angles économique, social et environnemental

Au sein de l'ancien périmètre des services urbains, Joël Serafini, désormais coordinateur achats, direction Ressources (DGEEP), a, depuis 2020, initié un comité d'anticipation des achats responsables. « Cette instance a plusieurs buts : mettre à jour la programmation pluriannuelle des achats, identifier les achats dits "à enjeux" et les démarches achats à engager, et solliciter le plus en amont possible les besoins d'accompagnement (prescripteurs opérationnels experts thématiques, gestionnaires marchés...) » indique notre collègue. Les bénéfices de cette planification à 12 et 18 mois offre une visibilité des achats auxquels réfléchir. Organisée deux fois par an, cette modalité de travail implique très tôt les acteurs clés afin qu'ils se coordonnent au

mieux. Parmi ceux-ci figurent les experts thématiques consultés sur les domaines suivants : insertion sociale, promotion égalité professionnelle femmes-hommes, aménagement durable, écologie, économie sociale et solidaire, prévention et réduction des déchets, économie circulaire et de la fonctionnalité, achat décarboné, alimentation, agriculture, santé et environnement, filière textile, etc.



« La bonne compréhension de la valeur ajoutée de l'acheteur induit une évolution des processus de travail de l'administration pour approfondir la connaissance des marchés fournisseurs et les capacités d'adaptation ou d'innovation. »

Joël Serafini, coordinateur d'achat, direction ressources (DGEEP)

et mise en œuvre des priorités du plan d'actions

Une nouvelle manière de coopérer pour acheter durable

Le SPAR appelle de nouveaux modes de faire (plus d'anticipation, une analyse approfondie du besoin...) pour les opérationnels. Pour ce faire, ces derniers sont accompagnés par les services supports. La direction de la Commande publique avec les services Commande publique et Achats sont aux manettes, mais aussi leurs réseaux marchés et achats au sein des directions Ressources de chaque délégation.



De gauche à droite : Eva Coudurier-Curveur, chargée de mission auprès du DGA (DPIAF), et Sylvia Plion, consultante interne (SAT)

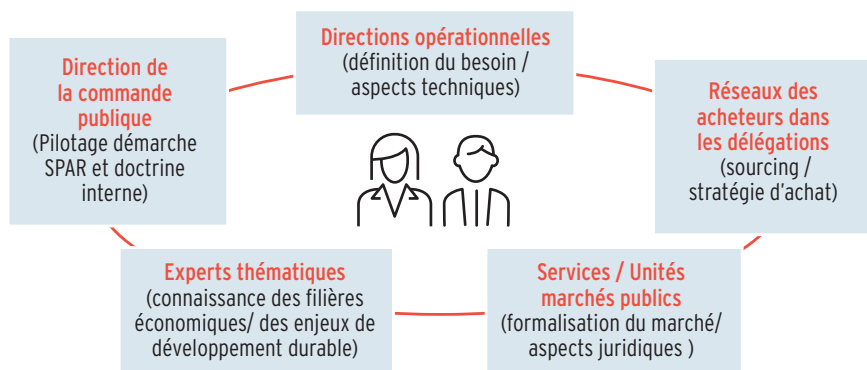


Hélène Le Doze, cheffe de projet centrale d'achat, service Achats, direction Commande publique

Les effets démultiplicateurs de la Centrale d'achat

La centrale d'achat de la Métropole offre un cadre juridique et opérationnel simplifiant la procédure de consultation qui existe depuis 2020. À sa création, elle comptabilisait trois adhérents, aujourd'hui, ils sont cent. C'est dire le succès de l'entreprise ! Son but ? Valoriser les retours d'expériences et d'expertises pour collectivement gagner en qualité d'achat. Au niveau de la Métropole, des marchés portant aussi bien sur les produits d'entretien, les équipements informatiques, les fournitures de bureaux ont ainsi été passés via la centrale d'achat. « Il ne s'agit nullement d'un groupement de commandes pour une efficacité budgétaire qui découlerait d'économies d'échelle, mais d'une émulation challengée par des partages de bonnes pratiques entre acheteurs et des échanges avec des experts thématiques. Outre un travail d'acheteuse, mon rôle consiste à animer des réseaux de professionnels afin d'augmenter la durabilité des achats envisagés. Cela permet de faire converger l'expression des besoins de chacun dans un même cahier des charges. Cela favorise, par ailleurs, l'application de mêmes dispositions par rapport à l'achat afin de partager ensemble les résultats dans une logique d'amélioration continue. C'est d'ailleurs pourquoi la centrale d'achat fait partie du pacte de cohérence métropolitain dans lequel plusieurs communes travaillent main dans la main avec notre collectivité pour ensemble relever le défi de la transition environnementale, économique et sociale. » confie Hélène Le Doze.

Les acteurs de la commande publique au sein de l'administration métropolitaine



Sourcing et échanges de bonnes pratiques pour interroger le besoin

L'acheteur travaille en amont avec les opérationnels et rédacteurs marchés à la juste expression du besoin. Il affine le besoin en l'interrogeant : en quoi l'achat contribue-t-il à la mise en œuvre des missions du service ? En termes de prix, de délais, de fiabilité d'approvisionnement, le marché actuel donne-t-il satisfaction aujourd'hui ? Demain ? Comment capter des offres plus innovantes et répondre aux enjeux de transition écologique ? Pour alimenter la réflexion, Laurence dispose de deux outils : le sourcing (ou sourçage) et l'échange de bonnes pratiques.

« Par rapport à un domaine d'achat, le sourcing consiste à identifier les principaux fournisseurs susceptibles de répondre aux attentes multiples de l'opérationnel. Cette recherche, réalisée avec les experts thématiques concernés, donne souvent lieu à des rencontres mettant en regard l'offre et la demande. L'échange de bonnes pratiques s'effectue, quant à elle, en discutant avec d'autres collectivités locales, voire des entreprises. Ce partage d'objectifs, de besoins et

d'éventuelles difficultés enrichit la rédaction des cahiers des charges ; ce travail se réalisant en lien étroit avec l'opérationnel et le gestionnaire marché de la délégation » explique Laurence Camescasse, acheteuse. Cela a notamment été le cas pour la conception du prochain marché des équipements informatiques qui sera opérationnel à partir de mi-2022. « Grâce à une forte collaboration entre gestionnaire marché, opérationnel et service Achats, la Métropole équipera cette année les agents avec du matériel reconditionné et offrira une seconde vie aux produits métropolitains usagés » indique François Chauvot, responsable service Équipement, utilisation, offre et intervention, direction Innovation numérique & systèmes d'information (DDR).



« Essayer les orientations du SPAR dans le cadre de collaborations nouées avec d'autres acteurs publics (communes, Centres communaux d'action sociale...) ou privés. »

Laurence Camescasse, acheteuse, service Achats, direction Commande publique

Un mode de fonctionnement déjà effectif sur le terrain

Le SPAR a été voté en décembre dernier. Toutefois, nombre de directions ont déjà emboîté le pas de de l'achat durable. Exemples non exhaustifs où les acteurs fédéraux et de proximité œuvrent de concert avec les opérationnels prescripteurs pour engager la nécessaire transition écologique du territoire.

Le marché spécifique portant sur la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du futur collège de Vénissieux fait de la transition écologique et de l'action sociale des critères forts de recevabilité des offres des candidats du marché global de performance.

« L'objectif initial du projet est de répondre à la hausse des besoins éducatifs pour la rentrée 2025, tout en étant exemplaires en matière de transition écologique et d'impact social dans nos projets de construction de bâtiments. Pour cette opération, qui vise l'obtention d'une certification haute qualité environnementale (HQE) bâtiment durable, nous avons retenu des critères d'attribution hautement responsables sur la qualité technique et environnementale du projet, mais également sur la part d'exécution minimum confiée aux PME. Le bâtiment devra être construit avec des produits bas carbone, géo ou biosourcés (issus de la terre ou de la biomasse végétale ou animale) et/ou recyclés. Par ailleurs, des engagements vertueux sur les futures consommations énergétiques, sur le confort thermique, sur la faible consommation d'eau, sur la qualité d'air intérieur et sur l'étanchéité du bâtiment sont également exigés. Pour sa conception et sa réalisation, un minimum de 12 000 heures de travail sera consacré à l'insertion sociale. Une charte de chantier à faible impact sera également mise en œuvre. Ce document décrit les attendus en termes de limitation des risques de nuisances et d'impacts environnementaux envers les riverains, les habitants ainsi que sur la santé des compagnons, durant la phase de construction. Des impératifs de gestion des déchets de chantier sont formulés. Enfin, la sensibilisation et la formation des acteurs du chantier figurent en bonne place, et des pénalités conséquentes sont prévues en cas de non-respect des engagements, mais également un intéressement pour le titulaire lorsqu'il dépasse les engagements de performance exigés » indique Patrick Gatt.



Patrick Gatt, conducteur d'opérations, directions des Projets et de l'énergie des bâtiments (DTEE)

Les clauses de progrès optimisent les potentialités de l'achat : l'exemple des fournitures de bureau

La clause de progrès est une disposition contractuelle engageant l'acheteur et le prestataire d'un marché à évaluer régulièrement les résultats atteints. Cela permet l'amélioration continue en corrigeant au fur et à mesure - en fonction des innovations technologiques ou le constat de possibles manquements - les objectifs du marché. Ce travail repose sur un plan de progrès prévoyant un dialogue périodique entre les deux parties pour faire progresser la prestation tout au long de la durée du marché. « En ce qui concerne l'achat des fournitures de bureau pour lequel la Métropole a retenu Lyreco, cette disposition a été pilotée via la centrale d'achat ; les communes de Bron et de Vaulx-en-Velin s'étant associées avec nous, indique Christian Bonnefoy. Nous activons une instance dédiée tous les six mois afin de faire un point d'avancement. Nous mesurons avec le prestataire les résultats atteints et décidons ensemble des actions correctives ou nouvelles à mettre en place. La démarche est gagnant-gagnant. Par exemple, les livraisons se font en triporteur. C'est aussi bon pour la qualité de l'air que les Grands Lyonnais respirent que pour l'image de Lyreco. Il en va de même pour les produits rechargeables et recyclables. »



Christian Bonnefoy, responsable service Logistique et moyens généraux (DRHMG)

Un outil de mesure d'impacts pour les entreprises métropolitaines

« À la mi-octobre, la Métropole a créé une plateforme digitale de mesure et de pilotage des impacts de l'activité des entreprises sur le territoire (viabilité environnementale, santé et bien-être au travail, activité à impact positif...). Gratuite, sécurisée, évolutive, elle résulte



d'une collaboration avec l'entreprise Gen'éthic et une vingtaine de sociétés locales. Cet outil identifie également les axes d'amélioration, tout en offrant la possibilité de suivre les progrès dans la durée » explique Thibaut Banière.

Thibaut Banière, chef de projet mesures d'impact, service Innovation, direction Action et transition économiques (DDR)

➔ Pour en savoir plus, regarder le webinaire 11h11, L'instant Métropole « Achat responsable : mode d'emploi »



TENEZ LES MURS, ON ENLÈVE UN PILIER !

Christian Barbier : 42 ans de maison

Encore un spécimen rare que vous ne verrez plus en ces temps où la biodiversité se perd : la silhouette bonhomme de Christian Barbier, rédacteur et coordinateur du Petit Métropolitain, ne hantera plus les couloirs du 1^{er} étage de l'Hôtel de Métropole...

Vous n'avez jamais eu la chance de le croiser ? Juste deux indices (dont vous pourrez peut-être encore tester la véracité au moment où la version numérique de ce journal paraîtra) :

- **Premier indice** : une régularité de métronome. Toujours arrivé le premier, dès potron-minet (7h30 au plus) et une heure de déjeuner invariable...

- **Deuxième indice** : la gouaille ! Sa ponctualité d'horloger suisse n'a d'égale que son tempérament latin, très liant, beau parleur, osant la fantaisie... Il avait même, lors d'une interview, demandé sa taille au Président pour régler la hauteur de la caméra...

Bon plus sérieusement, vous l'avez compris, on perd quelqu'un qui a compté dans la maison. Christian est arrivé à la Courly sous la présidence de Francisque Collomb. Il a donc « fait » sept mandats, vu passer six présidents, fréquenté autant (peut-être plus ?) de directions générales, enchanté, épuisé (ou tenté de le faire) six chefs de service... connu les débuts (comme fondateur) et vu la fin (en détracteur !) de la grande époque de *Côté Cour Côté Jardin*. Un journal interne détonnant,



qui a marqué la vie de la collectivité (Grand Lyon puis Métropole) pendant 25 ans.

Les secrets de Christian : une grande culture (éclectique, parfois populaire, parfois savante), beaucoup d'imagination, une bonne dose de débrouillardise. Christian est un gars comme on n'en voit plus : un touche à tout qui a des idées sur tout (c'est fatigant, mais stimulant), aime râler mais surtout faire, un dégourdi qui adore trouver des solutions, un poil à gratter qui vous dira toujours que « *c'était mieux avant* » mais qui se passionne pour les nouvelles technologies, un professionnel doté d'un vrai regard sur le texte, le style, l'image, un homme qui a son point de vue. Si on déplore son âge, c'est uniquement qu'on regrette que ses premières expériences aient échappé aux grandes oreilles (et aux grand yeux) d'Internet : ses débuts à Radio Contact (c'était en 1981...), avec ses interviews de vedettes (c'est comme cela qu'on les appelait à l'époque) - Gérard Lanvin, Juliette Gréco, Francis Huster, Milos Forman, les Sparks - dont hélas, on ne trouve pas de traces...

Bon vent Christian ! Si tu ne reviens pas nous voir de temps en temps on publiera ton adresse dans le numéro de l'été pour inviter tous les agents à un grand barbecue sur ton balcon.

→ **NB** : Les cordonniers étant les plus mal chaussés, Christian n'a ni relu ni validé cet article le concernant.

Christian Barbier,
signe astrologique
chinois : chèvre ;
caractère : cochon ;
humeur :
Croix-Roussien
ascendant Rilliard

BIO EXPRESSO

Février 1955 :

Naissance de Christian (comme Steeve Jobs, Bill Gates, Alain Prost, Bruce Willis ou Brigitte Lahaie...).

Et pendant ce temps : démission de Pierre Mendès France sous la présidence de René Coty.



1974 :

Christian obtient le baccalauréat (A2, ça parlera aux anciens).

Et pendant ce temps : fin du premier choc pétrolier.

24 décembre 1979 : arrivée de Christian à la Courly.

Et pendant ce temps : lancement de la fusée Ariane.



1981 :

Christian obtient sa maîtrise de droit privé tout en travaillant.



Et pendant ce temps : naissance des radios libres.

1991 :

Christian entre au service de la communication interne ; il fonde *Côté Cour Côté Jardin*.

Et pendant ce temps : chute de l'URSS...



L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN 84 ACTIONS



De gauche à droite : Hervé Diaité, Christine Chabrier, Natacha Hirth, Laurane Beyle.

Le service Diversité & Lutte contre les discriminations, créé fin 2020 et intégré à la direction Responsabilité sociale de l'employeur & Préventions (DRHMG), s'attache à porter de façon transversale les orientations et les objectifs à atteindre en matière de lutte contre les discriminations, d'égalité femmes-hommes et de politique handicap de l'employeur.

Si des avancées notables ont permis aux femmes d'être désormais égales aux hommes au regard de la loi, il reste encore un travail important à réaliser pour que cette égalité affirmée dans les textes soit une réalité concrète. C'est une ambition que la Métropole souhaite porter haut et fort dans toutes ces politiques publiques, en interne comme en externe. La preuve en actions.

« **E**n tant que collectivité territoriale, nous avons une double responsabilité sur le sujet de l'égalité femmes-hommes, explique Hervé Diaité, responsable du service Diversité & lutte contre les discriminations. D'abord, la rendre effective en interne dans notre politique de ressources humaines afin que tous les agents disposent des mêmes droits et opportunités professionnelles. Ensuite, intégrer cette égalité dans l'ensemble des politiques publiques menées par la Métropole. »

UN PLAN D'ACTIONS POUR 2021-2023

Le nouveau plan d'actions - validé par les instances représentatives du personnel et l'assemblée délibérante du conseil métropolitain de décembre - répond à ce double enjeu interne/externe. Il réunit 84 actions, dont certaines sont déjà en cours de mise en œuvre. « Pour élaborer ce plan, nous avons utilisé une méthodologie inclusive et participative en travaillant avec l'ensemble des délégations, indique Natacha Hirth, chargée de mission Égalité femmes-hommes. Ce travail a été possible grâce à l'implication d'une vingtaine de référents égalité femmes-hommes présents dans les directions opérationnelles de notre administration. Ces référents sont aujourd'hui des interlocuteurs clés dans la mise en œuvre des actions au sein de leur périmètre. » Le service Diversité & Lutte contre les discriminations a, quant à lui, joué le rôle d'ensemblier et de coordinateur de ce travail collaboratif.

FOCUS SUR DES ACTIONS CLÉS...

Agir pour l'égalité professionnelle des agents

Les questions de l'égalité salariale, du déroulement de carrière, de la mixité professionnelle... sont des sujets qui dépassent la seule action de la Métropole et touchent à des problématiques plus vastes et à des inégalités parfois fortement ancrées. Pour autant, notre politique de ressources humaines va amplifier les actions de sensibilisation et de formation en interne pour éviter les possibles discriminations dans nos processus de recrutement ou d'évolution de carrière, et améliorer l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. Il est également question de renforcer le dispositif de signalement mis en place pour les agents qui sont témoins ou s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement ou d'agissements sexistes.

S'inscrire dans une démarche de budget sensible au genre

L'objectif de cette démarche est de s'assurer que nos dépenses publiques bénéficient autant aux femmes qu'aux hommes. Cela nécessite d'établir un diagnostic de la situation afin de connaître l'impact du budget de la collectivité sur les femmes et les hommes de notre territoire, puis de proposer des mesures correctives. Les politiques publiques ne sont en effet pas neutres, mais avantagent parfois seulement une partie de la population. Tout l'enjeu est donc de veiller à ce qu'elles ne viennent pas produire ou accentuer les inégalités de genre.

Prendre en compte les spécificités de genre dans la lutte contre la pauvreté

La Métropole a la volonté d'accompagner spécifiquement les femmes en situation de grande vulnérabilité. Car être une femme est encore malheureusement un facteur aggravant dans bien des situations aujourd'hui ! Monoparentalité, isolement, précarité et violences conjugales sont autant de formes de vulnérabilité susceptibles de toucher les femmes à un moment de leur vie. Toute la délégation Solidarités, habitat et éducation (DSHE) est ainsi mobilisée pour expérimenter de nouveaux dispositifs d'accompagnement, renforcer la coordination entre les acteurs du territoire et développer des actions d'« aller vers » pour favoriser la prévention.

Promouvoir l'égalité filles-garçons à travers l'éducation

Notre collectivité s'engage aux côtés des enseignants et professionnels de l'éducation, mais aussi auprès des collégiens, pour porter avec eux cet enjeu d'égalité filles-garçons. Elle soutient les actions éducatives menées par les collègues pour lutter contre les stéréotypes et promouvoir la mixité des filières et des métiers. Le dispositif « collègue éco citoyen », mis en place par la direction de l'Éducation et dont l'un des axes prioritaires est la promotion de l'égalité filles-garçons et les questions de genre, consiste notamment à accompagner les collègues dans cette démarche.

DONNÉES MÉTROPOLITAINES BILANS RH 2020



Encadrement

36%
des managers
sont des femmes
alors qu'elles
représentent
50%
des effectifs.

Rémunération

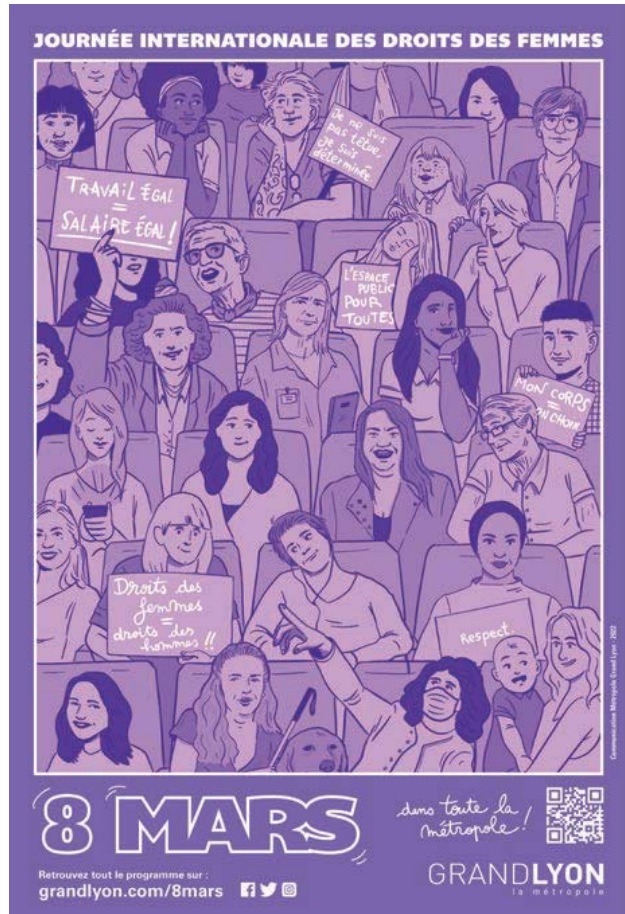
les femmes
gagnent moins
que les hommes :
-14%
en catégorie C,
-8%
en catégorie B
-17%
en catégorie A.

Mixité

sur plus de
150 métiers,
seule une dizaine
sont vraiment
mixtes,
4 métiers
sont exclusivement
féminins (métiers de
la petite enfance),
12 métiers
sont exclusivement
masculins (filières
techniques).

TEMPS FORT

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, une semaine de l'égalité femmes-hommes est prévue du 1^{er} au 8 mars.



✂️ Tout le programme à découvrir sur Comète

MÉCANICIEN CYCLE, UN MÉTIER QUI RAYONNE

Ce mois-ci, c'est au tour de Cyril Chaufray, mécanicien vélo à la direction Patrimoine & Moyens généraux (DPMG), de faire découvrir son univers professionnel à Grégory Meilland, géomètre à la direction Innovation numérique & Systèmes d'information (DINSI).

BIO EXPRESSO



Cyril Chaufray

Avec un bac pro option maintenance automobile en poche, Cyril a débuté sa carrière chez des concessionnaires automobiles. C'est en 2005 qu'il rejoint la Communauté urbaine de Lyon en tant que mécanicien automobile à la direction de l'Eau, puis à la direction Patrimoine & Moyens généraux. En 2018, il abandonne les voitures pour se consacrer aux cycles et devient mécanicien vélo.



Rendez-vous à l'atelier LVL (Logistique Véhicules Légers) situé avenue Kruger à Villeurbanne. Un garage de 1800 m², agréable et spacieux, dans lequel se côtoient mécaniciens, électriciens, carrossiers, magasiniers... Plus d'une vingtaine d'agents au service de l'entretien et de la réparation des 1 500 véhicules et 120 vélos du parc métropolitain.

Sous la responsabilité du réceptionnaire de l'atelier, Cyril est chargé d'effectuer la maintenance préventive et corrective des vélos, vélos à assistance électrique – l'essentiel du parc –, triporteurs et trottinettes mis à disposition des agents. « *Un plan de tournées est établi au préalable avec mon responsable. Ce planning liste les différents sites de la Métropole à visiter chaque mois, explique Cyril. Je me déplace avec un véhicule électrique équipé spécialement pour réparer et transporter les vélos.* »

**Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com.**





IMPRESSIONS

GRÉGORY MEILLAND

« C'est un métier technique qui exige d'être précis, rigoureux et habile ; des qualités que j'ai pu observer chez Cyril en le voyant à l'œuvre. Il est très organisé, c'est une mécanique bien rodée ! Cyril pratique lui-même le VTT. Des vélos réparés par un cycliste, que demander de mieux ?! »



En tant qu'amateur de vélo, Grégory a profité de cette rencontre pour s'exercer au changement de chambre à air.



ALLIER MINUTIE ET EFFICACITÉ

Checklist et fiche d'intervention en main, notre mécanicien vélo contrôle et effectue les réglages et réparations nécessaires : pression des pneus, réglage des freins et des vitesses, fonctionnement de l'éclairage, lubrification de la chaîne, serrage des roues, fixation des pédales... Tout est vérifié ! « Soit j'effectue l'entretien directement sur place, soit je rapatrie le vélo à l'atelier si la réparation s'avère plus technique et nécessite des pièces particulières. » Cyril nettoie également les vélos, vérifie les équipements de sécurité et assure les relevés de kilométrage et les révisions périodiques. « Je peux aussi être appelé pour des opérations de dépannage. Dans ces cas-là, je me rends directement sur place pour diagnostiquer la panne et la réparer ! »

Le mécanicien cycle contribue aussi, aux côtés du magasinier, à l'achat et à la gestion des stocks des pièces de maintenance et produits dont il a besoin pour les interventions courantes, ainsi qu'à la bonne tenue de son atelier et de l'outillage.



➔ Vous souhaitez emprunter un vélo du pool ? Contactez le pool au 04 26 99 32 25 ou par mail Poolvehicules@grandlyon.com.

✂ Sur Comète, visionnez la vidéo « Emprunter un VAE du pool »

QU'EST-CE QUE la Charte des 1000 ?

Plus de 1 000 entreprises s'engagent pour l'insertion et l'emploi !

Le Grand Lyon est un territoire dynamique et créateur d'emplois - 600 000 emplois salariés privés dans la Métropole (+ 9 % en 5 ans). Cependant, comme toutes les grandes métropoles, il concentre des populations fragiles, et connaît un risque d'exclusion et de fracture sociale (129 000 demandeurs d'emploi, + 9 % également en 5 ans dont 50 % de chômeurs de plus d'un an). Risque, nous le voyons bien, rendu encore plus tangible par la crise. Or, depuis 2015, date de la fusion de la Communauté Urbaine de Lyon avec le Département du Rhône, la Métropole a pris la responsabilité de la politique d'insertion et de la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA)* sur son territoire autour d'une promesse celle de connecter les besoins des entreprises et les profils de demandeurs les plus en difficultés.

Pour cela, elle s'est dotée fin 2015 d'un Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) 2016-2020, né de la concertation avec 250 partenaires, dont la vocation est de fédérer autour d'un même plan d'actions, les intervenants institutionnels que sont l'État, la CAF, Pôle Emploi et les associations. Un nouveau programme a été adopté lors du conseil de Métropole du 24 janvier pour la période 2022-2026 visant le renforcement de la mobilisation des entreprises et engageant la Métropole en direction de tous les publics exclus du marché du travail. « L'un des objectifs du programme, explique Olivier Rouvière, directeur adjoint à la direction Insertion & Emploi (DIE), est de favoriser l'engagement concret des entreprises, de les rendre actrices des parcours d'insertion et d'intégration des personnes éloignées de l'emploi. »

La charte des 1000, issue du PMI'e, se définit comme un partenariat entre les entreprises locales, la Métropole de Lyon et la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) présidée par la Vice-présidente en charge de l'insertion, pour permettre la mise à l'emploi des plus fragiles : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA et jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.



LA CHARTE DES 1000 = S'ENGAGER, ENGAGER, PARTAGER

L'engagement pour l'emploi de la Métropole se concrétise, par exemple, par le développement des clauses d'insertion dans sa commande publique, et la création des chargés de liaison entreprise emploi (CLEE) au sein de la MMI'e, chargé du déploiement de la Charte des 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi récemment révisée. Initiée en 2016, elle compte aujourd'hui plus de mille entreprises signataires (1075 exactement).

Et parce que « l'insertion est un challenge permanent qui sans arrêt doit s'adapter au contexte économique et social », une nouvelle charte a été travaillée en concertation avec l'ensemble des acteurs pour aller plus loin et faire mieux

encore. Les entreprises partenaires de la Métropole (compte clés, Aderly) seront systématiquement sollicitées et leur engagement sera désormais quantifié et évalué. Et pour celles qui rentreront dans le dispositif, la nouvelle charte prévoit la mise en place d'un accompagnement favorisant le déploiement de nouvelles actions en direction des publics en insertion (visite d'entreprises, rencontre métiers, tutorat, recrutement, achat socialement responsable...).

AVEC LA CHARTE, LES ENTREPRISES TAPENT DANS LE MILLE

Au-delà, les chiffres parlent déjà d'eux-mêmes. « En 2020, dans un contexte compliqué, 400 personnes ont été recrutées et plus de 5 000 personnes ont bénéficié d'actions proposées par les entreprises signataires, détaille Olivier Rouvière, Près de 1813 engagements des entreprises ont été concrétisés par 718 entreprises, 598 simulations d'entretien de recrutement ont été réalisées et 77 rencontres métiers et visites d'entreprises ont eu lieu ».

L'explication tient peut-être au travail extrêmement fin engagé par les équipes de la DIE sur les métiers dits en tension, c'est-à-dire des métiers qui ont du mal à recruter, à l'exemple des filières du numérique, de la transition énergétique et de l'industrie en lien notamment avec la direction de l'action et de la transformation économique, des services à la personne avec le pôle personnes âgées et handicapées... Une aubaine pour les entreprises qui s'engagent, elles de leur côté, en signant la charte à parrainer des demandeurs d'emploi, à participer à des actions innovantes de retour à l'emploi ou à développer les stages de 3e pour les jeunes sans réseau.

*La Métropole de Lyon est responsable du dispositif RSA alloué en 2021 à 42 000 allocataires sur le territoire pour un budget global pour l'allocation RSA et l'offre d'insertion de 304 M€.

LE CONFINEMENT DESSINÉ PAR MAGID

EN PERSONNE



Magid Boulahia dessine depuis qu'il a su tenir un crayon ou un pinceau. Ce ne sont pourtant pas les beaux-arts qui l'ont accueilli pour ses études supérieures, mais la sociologie. Une formation qui l'a conduit à exercer ses compétences dans un cabinet d'études et, depuis 2016, à la Métropole au sein de la direction Insertion & Emploi (DIE) où il est gestionnaire d'une base de données destinées aux professionnels de l'insertion. Quant à ses talents, il les exercera ou plutôt les montrera sur pièces, dans quelques temps, à l'occasion d'une exposition sur le thème du confinement qui, lorsque la situation sanitaire le permettra, pourrait prendre ses quartiers à l'Hôtel de Métropole.

En 2018, il avait présenté ses dessins et peintures, d'une façon quasi confidentielle, en les exposant dans une salle du quatrième niveau de l'Hôtel de Métropole. Le thème de cette mini expo', intitulée « *Métropole bar-fly, vie et destin d'une ligne brisée* », était celui du cœur de son métier : le parcours d'insertion.

Le monde de Magid

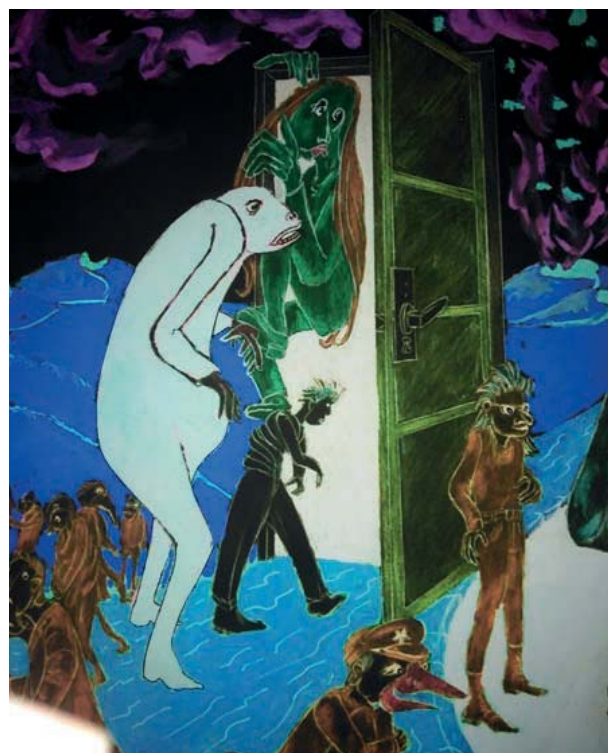
Et puis il y a eu le confinement à partir du 17 mars 2020. Une période difficile pour tout le monde où le lien social s'est brisé et où le fil de l'actualité s'est parfois rompu. « *J'avais une connexion internet de très mauvaise qualité, pas de télévision et donc, le seul rapport que j'avais à l'actualité de la pandémie passait seulement par la radio. C'est ainsi que j'ai fantasmé les images que je ne voyais pas, mais qui m'étaient inspirées par ce que j'entendais ou voyais autour des quartiers Garibaldi/Guillotière. Durant 51 jours, j'ai ainsi produit un dessin quotidien. Tant et si bien qu'à la fin du confinement, mon appartement ressemblait à la grotte de Lascaux...* ».

On aime ou pas

Les dessins de Magid sont fantasmagoriques et font appel à une symbolique particulière. Ils sont faits pour susciter des émotions chez le spectateur qui cherchera

à en décrypter le sens caché. Pour les exposer, il a prévu de les légèrer afin de fournir une boussole aux spectateurs désorientés. Feutres, aquarelles, crayons, acryliques et, parfois, utilisation d'une pointe d'outils numériques sont les techniques de base utilisées par Magid. Ses dessins ne laissent personne indifférent : on aime ou on n'aime pas, on aimera ou pas. Et si on devait faire une comparaison, on pourrait dire que dans ces œuvres plane un peu l'ombre de Chagall.

On espère maintenant que la pandémie se calme pour pouvoir découvrir comment il a vécu émotionnellement son confinement, au jour le jour, à la pointe de son crayon.



P 19

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – FÉVRIER 2022

TROUVER UN JOB D'ÉTÉ POUR VOS ENFANTS À LA MÉTROPOLE, C'EST MAINTENANT !

Les jobs d'été proposés à la Métropole offrent une opportunité professionnelle aux étudiants du territoire, ainsi qu'aux jeunes éloignés de l'emploi tels que les jeunes suivis par les missions locales ou bénéficiaires du RSA/RSJ, les jeunes majeurs et ceux suivis par la prévention spécialisée. Une attention particulière est portée aux candidatures des enfants d'agents, tout en garantissant une égalité d'accès pour tous les publics cibles.



COS - Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h
215, rue Garibaldi 69003 Lyon - Contact : cosmely@grandlyon.com ; Site : www.cosmely.fr

NOUVEAUTÉS

À COMPTER DU 1^{ER} FÉVRIER 2022

• **Une billetterie en ligne** : plus besoin de vous déplacer ! Achetez vos billets directement sur le site cosmely.fr

• **Le service SKILLEOS** : plus de 1 200 cours en ligne dans tous les domaines et pour toute la famille ! Vous voulez apprendre à jouer du piano, faire du yoga, découvrir la photographie, utiliser Excel ou Photoshop, parler anglais ou chinois, ou encore faire suivre des cours de soutien scolaire à vos enfants ?
Rendez-vous vite sur cosmely.fr pour plus d'informations.



Si vous ne vous êtes jamais connecté ou si vous avez oublié votre mot de passe : utilisez le lien « mot de passe oublié ». Un mail de réinitialisation de votre mot de passe vous sera envoyé sur votre adresse professionnelle.

BONS DE NOËL ENFANTS

Les bons de Noël enfants périmés au 31/12/2021 sont à retourner au Comité Social, impérativement avant le 28 février 2022 (date d'arrivée au COS) pour une réédition.

CHÈQUES VACANCES 2022



Fin de la campagne le 28 février.

LOCATIONS D'ÉTÉ



Les inscriptions sont ouvertes ! Retrouvez tous les descriptifs et photos sur cosmely.fr.

SÉLECTION DE SPECTACLES

BOURSE DU TRAVAIL

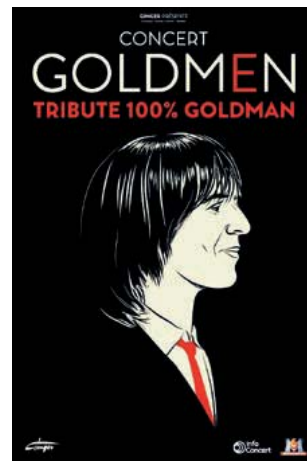
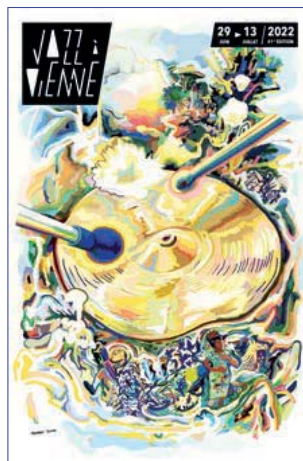
- El Sebastian
- Goldmen Tribute 100%
- Festival Les Lions du Rire

THÉÂTRE ANTIQUE DE VIENNE

- Festival Jazz à Vienne

HALLE TONY GARNIER

- The Cure



➔ Et de nombreuses autres sorties à découvrir sur Cosmely.fr

LYON CITY CARD,
la carte culturelle



Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon
Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Site : www.lyonsportmetropole.org

BADMINTON : IL EST ENCORE TEMPS DE S'INSCRIRE !



C'est le bon moment pour rejoindre la section Badminton à mi-tarif (seulement 40 €) ! Des places sont encore disponibles sur les créneaux du midi et du soir. Les séances de jeu libre

tout niveau ont lieu dans trois gymnases : Alice Millat (Lyon 7), Halle Vivier Merle et gymnase Mugnier (Lyon 3).
Infos et inscription : badminton.lyonsportmetropole.org

COUREZ EN ÉQUIPE



La section Jogging Aventure organise son 5^e Ekiden le 26 mars au Parc de Parilly. L'Ekiden est un marathon en relais de 6 coureurs. Les distances sont imposées et réalisées par des coureurs différents dans l'ordre suivant : 5 km, 10 km, 5 km, 10 km, 5 km et 7,195 km. Un beau challenge à relever entre collègues, entre amis ou en famille ! Constituez dès maintenant votre équipe. Vous avez jusqu'au 24 mars pour vous inscrire.

Renseignements et inscription : lyonsportmetropolejogging.athle.fr



SOLIDARITE, RESPECT ET ACTIONS DE TERRAIN

L'année 2021 s'est achevée avec des bouleversements majeurs dans nos vies, avec la poursuite de la pandémie de Covid 19 et ses conséquences au quotidien, parfois dramatiques, pour certains d'entre nous.

Les réorganisations de services se sont poursuivies à un rythme d'enfer, sans grand respect des agents, à la va vite, créant de profonds malaises et incompréhensions, malgré nos alertes auprès de l'exécutif, sur la déstabilisation grandissante de notre collectivité, amenant de nombreux collègues à partir, en grande souffrance.

Nous ne pouvons toujours pas nous adresser directement à vous via internet, alors qu'avec la pandémie nous avons dû suspendre ou limiter nos réunions d'information syndicale.

L'exécutif Vert n'a toujours pas souhaité prendre d'engagement financier sur le mandat, sur des sujets majeurs, pour reconnaître votre travail et votre implication, à la différence de son homologue de la ville de Lyon.

RIEN sur le rattrapage des rémunérations par le haut, pour mettre fin aux discriminations salariales au sein de notre collectivité, un avancement de grade et des promotions de plus en plus troubles, (suite UNICAT)

Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



(Suite) SOLIDARITE, RESPECT ET ACTIONS DE TERRAIN

... le télétravail non abouti, la refonte du COS vers plus de social stoppée, le refus d'une monétisation du CET pour tous, etc...

Si les mots ont un sens pour le nouvel exécutif, alors qu'il le prouve dans ses actes, avec plus de dialogue, de respect des agents, des partenaires sociaux et plus de solidarité en faveur de celles et ceux qui souffrent, de maltraitance, d'isolement et d'absence de reconnaissance.

Face au vide sidéral qui s'est installé dans notre collectivité, nous avons écrit au Président, avec la CFTC et la CGT, pour le rencontrer rapidement afin qu'il prenne des engagements précis vis-à-vis du personnel. Si d'aventure il faisait la sourde oreille à vos revendications légitimes, nous devrons agir collectivement pour faire entendre votre voix.

Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort
Rejoignez l'UNSA et l'UNICAT sur notre site commun
unsametropolede Lyon

Pour plus d'information : 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



Télétravail et arrêt de travail : à ne pas confondre !

Ameli.fr est-elle médecin ? Sur le site de la sécu une nouvelle réglementation est apparue susceptible de créer des dérives. Si vous êtes testé.e positif.ve mais asymptomatique on vous propose d'être mis en isolement mais de continuer de travailler chez vous. Or, qui dit malade dit arrêt de travail !

Certes vous pensez bien faire, mais si vous avez une maladie ordinaire autre que le COVID, ou si vous avez une simple entorse qui vous empêche de vous déplacer, vous pourriez également ne plus pouvoir bénéficier d'un arrêt de travail ! Seul un médecin est légitime pour vous prescrire un arrêt, ce n'est ni le rôle d'Ameli.fr, ni de l'employeur !

Après la perte de congés, l'augmentation de la charge de travail, l'éclatement des collectifs de travail, le recul de l'âge de la retraite, les salaires qui n'augmentent pas, la perte des conquits sociaux, le statut remis en question, voilà qu'on nous supprime le

droit au repos quand on est malade !

Qui paiera les factures des agent.e.s resté.e.s chez eux.elles pour travailler ? Et avec le « pass vaccinal » le gouvernement continue d'appliquer sa logique de division de la société !

Non la crise sanitaire n'explique pas tout !

Il est temps de réagir !

La CGT reste à vos côtés !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEPCI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEPCI@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropolede Lyon.reference-syndicale.fr/>



Lignes directrices de gestion : Avancement de grade et promotions internes à revoir

A l'aune des résultats des avancements de grade et promotions internes 2021, La **CFDT** constate que la Métropole a une fois de plus mis en œuvre des décisions arbitraires.

Pour les avancements de grade, la **CFDT** s'insurge contre le système mis en place :

- Les points portés par la hiérarchie au-delà des N+1 ne sont pas fondés sur des critères règlementaires : sélection, priorisation. Sur quoi reposent elles ? Chacun peut prioriser et sélectionner selon ses propres critères. Il y a donc une véritable iniquité dans la mise en place de ce système.
- Des agents ont obtenu 18/20 portés par leur N+1 et ne sont pas retenus...
- Aucun des agents promouvables et non promus n'a reçu l'information du nombre de points obtenu par le dernier lauréat.

De même pour les promotions internes, les critères sont peu ou pas expliqués : pourquoi certains ont été retenus pour passer l'oral et n'ont pas eu d'informations sur leur échec final?

La **CFDT** accompagne d'ores et déjà des agents qui font des recours au tribunal administratif sur les avancements de grades.

Blog : cfdtmetropolede Lyon.com.

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : cfdtmetropolede Lyon.com



Télétravail COVID :

Pour rappel, la circulaire d'Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la fonction publique, du 29 décembre 2021, enjoint les employeurs publics à placer les agents en télétravail trois à quatre jours par semaine.

La note de service 2021-40 du 30 décembre 2021 stipule que les agents dont les activités sont télétravaillables effectueront au moins 3 jours de télétravail (et jusqu'à 4 jours par semaine), en accord avec leur encadrement, dès lors que la continuité de l'activité est assurée. Or de nombreux agents nous ont alertés sur le fait que leurs missions sont tout à fait télétravaillables au moins 3 jours et malgré tout leur manager ne leur autorise qu'un seul jour !

La Métropole de Lyon est loin d'être exemplaire sur les mesures mises en œuvre afin de freiner l'évolution de l'épidémie.

La CFTC dénonce ce fonctionnement, la position de l'administration n'est pas acceptable.

Il nous semble inutile de publier cette note de service si par la suite elle n'est pas appliquée au sein des délégations !

Mobilisez-vous : rejoignez la CFTC

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 49 - 06 65 15 97 47 - Contactez-nous par mail :

cftc@grandlyon.com / Blog : <https://www.cftcmetropolede Lyon.fr/>



La Marche Aléatoire à la Métropole

1 pas en avant, 2 pas en arrière, un pas de danse ? une valse-hésitation ? En général, un pas en avant représente une avancée sur un chemin à parcourir. Si nous avons fait un pas, c'est que nous avons franchi une étape ?

Mais quand le système perd la mémoire alors

nous entrons dans la « **marche aléatoire** ». **Voilà où nous en sommes !** L'exécutif s'est engagé à dépenser 2,5 millions d'euros par an sur le mandat pour améliorer les conditions de travail des agents et accompagner les mobilités.

Bilan 2021, 755 000 euros dépensés avec un report 2022 pour le RIF 5 aux B non encadrants (450 k€) et une revalorisation du RIG-filière médico-sociale (500 k€). Il reste encore 1,5 million à disposition.

Début 2022, les 500 k€ des médico-sociaux ont fondu en 300 k€. Pourquoi ? **L'administration a peur que nous ne sachions pas quoi faire d'un salaire « plus élevé » ? Quelle est la valeur de leurs écrits censés être basés sur la confiance ? Ne l'accordent-ils qu'à ceux qui le méritent ? Là c'est CARTON ROUGE**

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com

Blog : cgcmetropoledeleyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



La crise sanitaire du COVID 19 a particulièrement mis en évidence que les agents publics étaient indispensables au bon fonctionnement de la société. Le COVID 19 a en effet mis en exergue des tensions très fortes dans certains secteurs

de nos services publics, du fait de l'absence de moyens pour fonctionner, d'une très grande précarité du personnel et de salaires trop faibles. Concernant nos traitements, était annoncé il y a peu, une augmentation de 100 euros mensuels pour les agents catégorie C. Les dernières mesures prises montrent, s'il en était besoin, qu'il n'en est rien. Aucune mesure générale, pas de dégel du point d'indice pourtant quasiment bloqué depuis plus de 10 ans, des augmentations du SMIC qui rattrapent systématiquement les premiers indices de la 1ère grille indiciaire... Bref, c'est l'indigence des rémunérations. Et les moyens financiers ne manquent pas lorsque l'on observe l'explosion des profits et l'évolution du CAC 40 !

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57

E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



Suite COMITE SOCIAL

Le 15 janvier vous avez pu lire dans le petit métropolitain l'article de la FA. Parmi ceux-ci nous avons évoqué le dernier conseil d'administration du COS qui n'avait pas pu se tenir en raison de divergence entre les administrateurs (représentants du personnel) et les représentants de la Métropole.

En effet, un point crucial et vital : la gestion financière.

Nous avons pu rencontrer Monsieur le Président de la Métropole et lui exprimer nos arguments qui nous avaient poussés à voter contre la convention qui nous lie et par voie de conséquence ne plus avoir de budget.

Après nous avoir entendus, nous avons trouvé un point d'accord. Un nouveau conseil d'administration a pu se réunir le 5 janvier dernier et nous tenions à ce que chaque agent sache qu'à la majorité des syndicats (CFDT, CFTC, CGC, FA, FO et SUD) nous avons voté afin qu'aucun d'entre vous ne soit privé des prestations accordées jusqu'ici.

Nouveau : Chèques vacances accessibles aux couples métropolitains depuis le 01/01/22 jusqu'au 28 février.

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Meilleurs vœux pour l'année 2022. Qu'elle soit plus sereine que la précédente. Avec un nombre d'agent suffisant pour respecter le protocole sanitaire pour tous et la santé de chacun tout en maintenant la qualité du service.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

Vœux
2022!



> Retrouvez sur **Comète**
le replay des vœux
du Président et de
la Directrice générale
des services

> ÉVÈNEMENTS À VENIR



Semaine **égalité femmes-hommes**



« **11h11** L'instant Métropole », webinar
qualité de l'air & zone à faibles émissions (ZFE)

COM
INTERNE

✳ LA DIVERSITÉ,
ENSEMBLE



GRANDLYON
la métropole

LES MÉDAILLÉS


2021



ANNE JESTIN,
Directrice générale des services

« Félicitations aux 516 médaillés 2021 !

Le contexte sanitaire nous a privé, cette année encore, d'une cérémonie en présentiel. Vous avez fort heureusement pu vous réunir en petit comité avec vos managers. Ce livret nous permettra de garder ces moments en mémoire. Bravo à toutes et tous pour la constance de votre engagement au service de l'intérêt général. »

 Ce pictogramme signifie qu'un portrait vidéo d'agent médaillé a été réalisé. Vous pouvez retrouver ces vidéos en scannant le QR code ou sur Comète > Célébration des médailles 2021.



DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

Médaille Argent

- Baccam Noui
-  Bracco Cécile
- Dulac Nathalie
- Esteve Yves
- Eymard Valérie
- Hooge Corinne
- Jodar Myriam
- Joly Nathalie
- Lopez Mélanie
- Mansour Hannen
- Poy Sophie
- Rotondo Sylvia
- Sehili Donia

Médaille Or

- Verchere Lucie



DÉLÉGATION DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE (DDR)

Médaille Vermeil

- Barbier Christine
- Chaud Isabelle

Médaille Argent

- Botzung Delphine
- Chaumier Denis
- Chauvot François
- Craponne Fabienne
- David Corinne
- Gutman Jérôme
- Lapeyre Agnès
- Paliard Carole
- Rossignol Éric
- Rousset Sandrine
- Roy Christine

Médaille Or

- Griot Christine
- Lunais Colette





Les prénoms et noms des agents apparaissent de gauche à droite

1. Le 18 novembre 2021, Porte Sud (Lyon 3^e). Service maintenance des collèges et du centre d'appels (DRHMG).
Devant : Christian Abissi, Nouridine Bousba, Michel Rampon, Didier Philipona, Hervé Bard, Régis Beauhaire.
Derrière : Enriqué Moulin, Virginie Demars, Hervé Renucci, Louis Riffart, Célia Bergounioux-Even, Lydie Di Rienzo, Myriam Bonneton-Borel.

2. Le 30 novembre 2021, Porte Sud (Lyon 3^e). Service maintenance bâtiments métropolitains (DRHMG).
Philippe Ripoll, Hocine Abdelmoumen, Michaël Gachet, Thierry Boulhol, Catherine Roger, Célia Bergounioux-Even, Catalado Cosenza, Dragan Veskovac.

3. Le 7 décembre 2021, Porte Sud (Lyon 3^e). Service Logistique Moyens Généraux (DRHMG).
Devant : Véronique Laille, Bernard Bouvier, Philippe Agoero, Guillaume Cerdan.
Derrière : Nathalie Ranc-Gonin, Violaine Plouchart, Laurent Primault, Hervé Renucci, Grégory Bourbon.

4. Le 9 décembre 2021, Porte Sud (Lyon 3^e). Service RH RSEP Relations sociales (DRHMG).
Catherine Todini, Sébastien Renevier, Pascale Drevet, Joëlle Clapier.

5. Le 9 décembre 2021, Vaulx-en-Velin. Service Centre Technique Maintenance (DRHMG).
Devant : Patrick Fournier, Alain Romero, Jean-Marie Michat, Dominique Spada-Arsac, Denis Murgia, Mickaël Morant.
Derrière : Célia Bergounioux-Even, Laurette Joulie, Pascal Pizzoccaro, François Boutard, David Alexandre, Gil Philibert, Jean-Paul Viselli.

6. Le 16 décembre 2021, Porte Sud (Lyon 3^e). Direction Ressources (DRHMG).
Devant : Sandrine Bérard, Aurélie Giron, Jean-Pierre Lacazedieu, Odile Fournery, Anne Gauthier.
Derrière : Géraldine Marceau, Lidwine Fayard, Lionel Caillet, Audrey Girerd-Chambaz, Sylvie Gondol, Myriam Gagnière.



DÉLÉGATION TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE (DTEE)

Médaille Vermeil

- Belzunce Alain
- Bourg David
- Bousigues Christophe
- Cazorla Frédéric
- Da Rocha Pedro
- Da Silva José
- Ducros Laurent
- Esteve Frédéric
- Laieb Nordine
- L'heritier Frédéric
- Michel Sébastien
- Ranc Jean-Paul
- Roche Emmanuel
- Sauve Thierry
- Simonnet Fabrice
- Tuffery Hervé

Médaille Argent

- Aznar Lilian
- Baconnier Yoan
- Biscarat Aymes Thierry
- Bourjon Laurence
- Chalandon Claire
- Costa Victor
- Denoyelle Valery
- Federowicz Éric
- Gatt Patrick
- Lapalus Sébastien
- Merle Samuel
- Meskel Jonathan
- Nicod José
- Nieto Gilles
- Paris Cédric

Médaille Or

- Couilloud Jean-Yves
- Fiorini Claude
- Marin Edgard
- Simon Stéphane
- Vincentelli Jacques





7. Le 26 novembre 2021,
Villeurbanne.
Subdivision Nettoyement
Nord Est (DGEEP).
Jean Vilain, Stéphane Krzykawiak,
Jean-Luc Moulin, Olivier Bezmalinovic,
Jean-François Mira.

8. Le 30 novembre 2021,
dépôt des Chartreux (Lyon 1^{er}).
Subdivision Voirie Centre Nord
(DGEEP).
Valérie Marchand, Gaël Arrouez,
Christophe Magnon, Emmanuel
Campagne, Frédéric Sangiovanni,
Maria Bernard, Christophe Menini,
James Pernon, Vincent Dufaut.

9. Le 25 novembre 2021,
dépôt de l'Observance (Lyon 9^e).
Subdivision Voirie Centre Nord
(DGEEP).
Les médaillés : Reynald Bellec,
Tony Calabro. En présence de
Valérie Marchand.



10. Le 10 décembre 2021,
Vénissieux. Subdivision Nettoyement
Sud Est (DGEEP).
Thierry Pizana, Hervé Fernandez, Cisse
Boulaye, Lionel Blanc, Fabienne Bono,
Lahouarii Kourbali, Hicham Sertani,
Abdelrazek Languer, Philippe Lopez,
Noël Weiller, Olivier Geniez,
Laurent Dumontet, Hamid Saadia,
Pascal Demaria.


11. Le 10 décembre 2021,
PC CRITER (Lyon 3^e).
Service Voirie Mobilité Urbaine
(DGEEP).
Gilles Vernoux, Catherine David,
Sébastien Fernandez,
Frédéric Foussard, Georges Martins,
Pierre Soulard.





DÉLÉGATION URBANISME ET MOBILITÉS (DUM)

Médaille Vermeil

- Cattenoz Annie
- Coudrieu Rudy
-  Couturier Bruno
- Dreger Marie-Hélène
- Halbronn Florence
- Hennequin Eveline
- Mary Dominique

Médaille Argent

- Cecchini Christine
- Chaibi Anne-Laure
- Di Marco Joséphine
- Mignard Rachel
- Miolane Stéphane
- Muscedere Fabrice
- Raynouard Frédéric


Médaille Or

- Corigliano Odile
- Denoyelle Corinne
- Monnet Jacques
- Noel Marlène
- Pelletier Daniel
- Wantz Claire



DÉLÉGATION GESTION ET EXPLOITATION DE L'ESPACE PUBLIC (DGEPP)

Médaille Vermeil

- Abdelaziz Saïd
- Armanet Gilles
- Arthur Alain
- Badad Mohamed
- Bazin Frédéric
- Bechta Antoine
- Begueg Amoudi
- Bekhouche Djamel
- Belhachemi Rachid
- Besson Denis
- Bolle Jean-Paul
- Calabro Tony
- Caraud Laurent
- Chalendar Claude
- Champavier Bernard
- Chillard Pascale
- Chouf Karim
- Debie Serge
- Deriat Gérard
- Desfontaines Denis
- Di Perna Olivier
- Duc Hervé
-  Dufour Jean-Paul
- Duverney Laurent
- Fernandez Sébastien

- Fernandez Jean
- Gadoulet Claudine
- Jacquet Éric
- Lacaci Rafael
- Loiseleur Frédéric
- Lopez Philippe
- Louz Brahime
- Marchand Jacky
- Marula Sylvain
- Mas Laurent
- Maurin André
- Moreno Antonio
- Muzeau Xavier
- Nouzet Alain
- Okba Ahmed
- Ouis Mohamed
- Perrin Cyrille
- Platz Christophe
- Pradoux Pierre
- Rivoire Dominique
- Rodriguez Louis
- Simone Denis
- Thizy Philippe
- Thomas Daniel
-  Truchet Jean-Paul
- Tytgat Damien
- Zeglany Jean-Pierre

Médaille Argent

- Abdelkrim Camel
- Abdou Rassidy-Joël
- Aïssaoui Chérif
- Allagui Manoubi
- Ambrosi Frédéric
- Bachiri Mohamed
- Ball Khaly
- Bellec Reynald
- Benchouikh Nadera
- Benkeder Zayer
- Benkrief Mohamed
- Benmedjahed Ali
- Berg Laurent
- Bertaud Éric
- Berthillot Eddy
- Bezaou Rachid
- Bionnet Pierre
- Boisson Christian
- Botella Philippe
- Bouchelaghem Maamar
- Boutchiche Faical
- Brivet Laurent
- Brossard Cyril
- Bruyas David
- Camus Bruno
- Canale David
- Caron Marc
- Cavalieri Stephan
- Cervera Frédéric
- Chabannes Bernard
- Chagneux Patrick
- Charreteur Pierre
- Chetibi Smail
- Chevallier Daniel
- Cisse Boulaye
- Costa Laurent
- Cottin Lionel
- Curvat Rémy

- D'Orio Thierry
- De Cillis Ludovic
- Dejours Jacques-René
- Dekhil Adel
- Demangeon Damien
- Demasson Pascal
- Dumontet Laurent
- Durand Marc-Bernard
- Fernandez Hervé
- Ferri Stéphane
- Flurian Éric
- Foussard Frédéric
- Franco Jean-Baptiste
- Gardelli Karl
- Gasmi Karim
- Geniez Olivier
- Ghalmi Faouzi
- Girardot Stéphanie
- Giraud Franck
- Guerin Philippe
- Gugliermi Serge
- Guinet Christophe
- Guyonnet Xavier
- Higueras Antoine
- Hireche Nabil
- Iacovelli Giovanni
- Ingles David
- Issaadi Ahmed
- Jarnoux Fabien
- Jomain Christophe
- Jousserand Nicolas
- Kourbali Lahouari
- Languer Abdelrazek
- Legoui Marc
- Lolieux Serge
- Louz Ali
- Majri Abdelkader
- Mardaye Joseph-Eric
- Marecaux Vincent
- Martin Dominique
- Martins Georges
- Mattina Joseph
- Maubon Lionel
- Menichon Patrice
- Mera Gaël
- Michud Cédrine
- Millet Romain
- Mira Jean-François
- Mohammedi Rachid
- Monchal Bruno
- Moreno Wilfried
- Mougeole Sébastien
- Moulin Jean-Luc
- Munier Clément
- Nehaoua Lahcene
- Nicolas Jean-Christophe
- Noel Sébastien
- Noiraut Nadège
- Ounnas Hacène
- Pace Jean-David
- Pautal Sébastien
- Payet-Maugeron Laurent
- Perrin Sébastien
- Picard Expedit-Bruno
- Plantier Raphaël
- Poli Franck
- Pons Nicolas

- Raboulin Didier
- Reale Mario
- Ruiz Julien
- Saadia Hamid
- Salanon Jean-Philippe
- Schmitt Christiane
- Segato Laurent
- Sempere Hachemi
- Sertani Hicham
- Simion Cédric
- Spéry Xavier
- Tei Djebari
- Terrisse Thierry
- Testa Antoine
- Tonti Philippe
- Tupin Jean-Luc
- Vericel Fabrice
- Verrecchia Bruno
- Viallet Émeric
- Villar Florence
- Weiller Noël
- Zaidi Nordine
- Zeglache André
- Zemma Braham
- Zenati Nabyll

Médaille Or

- Bourrée Jean-Paul
- Campagne Emmanuel
- Clavel Philippe
- Coulon Pascal
- Domenigaccio Emmanuel
- Gilles-Di Pierno Eddie
- Heraud Thierry
- Kacel Frédéric
- Lopez Philippe
- Miralles Yves
- Mitrani Alain
- Moreau Christian
- Nemon Éric
- Paris Christian
- Pizana Thierry
- Savoï Hervé
- Stazio Fabrice



DÉLÉGATION SOLIDARITÉ, HABITAT ET ÉDUCATION (DSHE)

Médaille Vermeil

- Anglard Martine
- Audibert Sylvie
- Bernadie-Braud Sylvie
- Bert Sylvie
- Blachon Nicole
- Bouchama Fatma
- Bride Hermence
- Cabrol Lysiane
- Callandras Agnès
- Charid Naima
- Combet Jocelyne
- Crozet Véronique

- Dubost Marie-Pierre
- Duquenne Bernadette
- Duthil Maryse
- Ficadiere Émilienne
- Galard Georges
- Garcia Colette
- Gauthier Marie-Hélène
- Gayon Claude
- Grassano Mattéo
- Gueriot Isabelle
- Guichard Isabelle
- Jolivet Christiane
- Labruyere Mylène
- Lombardo Jeanine
- Lourel Marie-Laure
- Luce Martine
- Marlot Sylvie
- Matteacci Michelle
- Monteiro Martine
- Morand Joëlle
- Moreau Maria
- Osternaud Chantal
- Paul Isabelle
- Pierret Lydie
- Pillien Joëlle
- Poppon Philippe
- Rouch Mylène
- Ruiz Encarnacion
- Sanchez Nadine
- Santa Cruz Christiane
- Segura Marie-Luce
- Servage Simone
- Simeone Repaire Joëlle
- Soughair Fatima
- Teani Laurence
- Wiemert Muriel

Médaille Argent

- Abad Monique
- Albanese Marguerite
- Arias Marie-Annick
- Bally Christelle
- Bassonville Rita
- Bertholet Christian
- Bertrand-Javelle Véronique
- Bloy Claire
- Bounekta Abdelkader
- Brimaud Stéphanie
- Celinin Didier
- Clouzeau Maryline
- Colin Muriel
- Collet Marie Laure
- Cottin Agnès
- Damblin Marie-Lise
- De Macedo Maria
- Debbeche Lotfi
- Decuypere Isabelle
- Deleigue Béatrice
- Didier Françoise
- Duperray Annick
- Elgard Bénédicte
- Ferrandis Thierry
- Foray Patricia
- Franceschini Muriel
- Galofaro Sophie
- Gayaud Nicole
- Gayet Martine

- Geronimi-Chambefort Stéphanie
- Guidoum Barbara
- Guillouzuic Saliha
- Hadj Abdallah Dalila
- Hebia Nadia
- Hernandez Pascale
- Jalaguier Sonia
- José Robert
- Kerchouni Fahima
- Lamard Christiane
- Leveque Isabelle
- Macaluso Gisèle
- Maillet Muriel
- Marchau Xavier
- Martin Evelyne
- Matteacci Michelle
- Michel Geneviève
- Moussaoui Jean-Marie
- Ostier Béatrice
- Pasturel Yvan
- Pelletier Robert
- Pereira Christiane
- Pontvianne Didier
- Retaux Sylvie
- Righi Zora
- Rivera Diaz Dalila
- Roussille Michel
- Rouviere Christel
- Roux Virginie
- Servanin Brigitte
- Soutoul Sylvie
- Therese Jean-Louis
- Thery Marie-Hélène
- Vaganay Leila
- Valente Patricia
- Vergnais Françoise
- Verse Stéphanie

Médaille Or

- Allard Marie-Josèphe
- Aref Brigitte
- Azazi Djamilia
- Badalucco Josée-Sylvia
-  **Bon Violaine**
-  **Bon Corinne**
- Bouisset Claudine
- Cano Colette
- Delaigue Catherine
- Demurger Pascale
- Duroux Domenica
- Duvernay Michèle
- Filaire Isabelle
- Fontaine Josiane
- Fressonnet Anne-Marie
- Garcia Stalle Antolina
- Gonin Annie
- Gonnet Sylvie
- Guiguen Dumas Maryse
- Guillemin Didier
- Guillier Jacqueline
- Henry Dominique
- Notarangelo Maria
- Rea Joséphine
- Revel Muriel
- Roux Aline
- Zanetti Viviane



DÉLÉGATION PILOTAGE ET INGÉNIERIE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (DPIAF)

Médaille Vermeil

- Biourd Danielle

Médaille Argent

- Ait-Yahia Mohamed
- Benkhefifa Nabila
- Berger Christian
- Cellier Roland
- El Ouarghi Karim
- Nova Franck
- Pas Hélène
- Ripolles Emmanuelle



Médaille Or

- Boucherand-Thomas Monique
- Boujot Catherine
- Martos Dominique
- Guérin Catherine



DÉLÉGATION RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GÉNÉRAUX (DRHMG)

Médaille Vermeil

-  Abissi Christian
- Arnaud Jean-Luc
- Boulhol Thierry
- Bousba Nouridine
- Bouvier Bernard
- Caillet Lionel
- Caruso Émilio
- Drevet Pascale
- Duchenaux Jean-Loup
- Fouquet Véronique
- Gayvallet Chantal
- Giraud Frédéric
- Imbernon Philippe
- Lacalm Sylvie
- Martinez Patrick
- Martino Henri
- Michat Jean-Marie
- Murgia Denis
- Philipona Didier
- Rubio Evar
-  Todini Catherine
- Villard Christine

Médaille Argent

- Abdelmoumen Hocine
- Agoero Philippe
- Alexandre David
- Alga Cécile
- Bard Hervé
- Beauhaire Régis

- Berard Sandrine
- Bigay Éric
- Brada Nabil
-  Cerdan Guillaume
- Chapuy Marie-Christine
- Chaumette Sébastien
- Ciarlitti Carolane
- Couderc Arnaud
- Dezarnaud Michaël
- Fournery Odile
- Fournier Patrick
- Gachet Michaël
- Gaudon Simon
-  Giron Aurélie
- Guimbretiere Jean-Philippe
- Hachemi Hosni
- Le Moign Catherine
- Lepine Elsa
- Morant Mickaël
- Moras Michaël
- Picaud Stéphane
- Rampon Michel
- Renevier Sébastien
- Ripoll Philippe
- Romero Josefa
- Romero Alain
- Rua Paola
- Trevisan Fabien
- Veskovac Dragan

Médaille Or

- Allombert Goget Éric
- Arzac Dominique
- Barbero Jean-Yves
- Charnay Gérard
- Clapier Joëlle
- Cosenza Cataldo
- Cruz-Serrano Isabelle
- Granier Sylvie
- Guelaud Florence
- Guetemme Jean-Marc
- Joly Louis
- Lacazedieu Jean-Pierre
- Laville Véronique
- Maurige Dominique
- Moissonnier Evelyne
- Oulevay Magali
- Philibert Gil
- Riffard Nicole
- Sandon Daniel
- Viselli Jean-Paul





12. Le 13 décembre 2021, Écully.
Subdivision Voirie Ouest (DGEEP).
Daniel Chevallier, Smaïl Chetibi,
Sylvain Marula, Nabil Hireche.

13. Le 16 décembre 2021,
Rillieux-la-Pape.
Subdivision Voirie Nord. (DGEEP).
Pascal Coulon, Jean-Paul Bolle,
Serge Gugliermi, Philippe Botella.

14. Le 10 décembre 2021,
Villeurbanne. Collecte Nord (DGEEP).
Marc Caron, Fabienne Bono.

15. Le 10 décembre 2021,
site Kruger à Villeurbanne.
Unité de nettoyage mécanisé
(DGEEP).
Daniel Badoil, Nicolas Poyet,
Catherine David, Éric Flurian,
Fabienne Bono, Philippe Français.

16. Le 10 décembre 2021, Gerland.
Subdivision Voirie Centre Sud
(DGEEP).
Sonia Turmel, Giovanni Lacovelli.

17. Le 10 décembre 2021, Gerland.
Unité de nettoyage mécanisé
(DGEEP).
Vincent Meritza, Jean-Paul Dufour,
Catherine David, Laurent Brivet,
Jean-François Ouradou, Daniel Badoil,
Nicolas Poyet.

18. Le 10 Décembre 2021,
Parc de Parilly.
Patrimoine Végétal (DGEEP).
Damien Demangeon, Julie Dussert,
Denis Desfontaines, Claudine Gadoulet,
Philippe Begue, Laurent Payet-Maugeron,
Gérard Deriat, Cyril Brossard,
Catherine David.

19



20



21



24



22



19. Le 29 novembre 2021,
Porte Sud (Lyon 3^e).
Direction projets & énergie des
bâtiments (DTEE).

Devant : Alain Belzunce,
Claude Praliaud, Laurence Bourjon,
Christophe Bousigues, Patrick Gatt.
Derrière : Sébastien Riera, Éric Magnan,
Gérald Berthucat, Gwenael Chichery.

20. Le 1er décembre 2021,
Triangle (Lyon 3^e).
Direction adjointe eau et
assainissement (DTEE).
Edgard Marin, Hervé Brière,
Frédéric Cazorla, Christian Debiesse,
Valery Denoyelle, Olivier Mécheri.

21. Le 7 décembre 2021,
Hôtel de Métropole.
Service communication (DRUE).
Cécile Bracco,
Corinne Rigottier-Nguyen.

22. Le 10 décembre 2021,
site d'exploitation réseaux Bollier
(Lyon 7^e). Direction adjointe eau
et assainissement (DTEE).

Devant : Éric Federowicz,
Yoan Baconnier, Sébastien Lapalus.
Derrière : Claire Gibello, Sonia Reeb,
Fabien Kapp.

23. Le 29 novembre 2021,
Hôtel de Métropole.
Direction adoption (DSHE).
Lucie Vacher, Corinne Aubin-Vasselín,
Marie-Hélène Gauthier, Anne Jestin.

24. Le 8 décembre 2021,
Vaulx-en-Velin. MDM (DSHE).
Catherine Mialon,
Marguerite Albanaise, Cyrille Labalme,
George Galard, Annie Gonin.

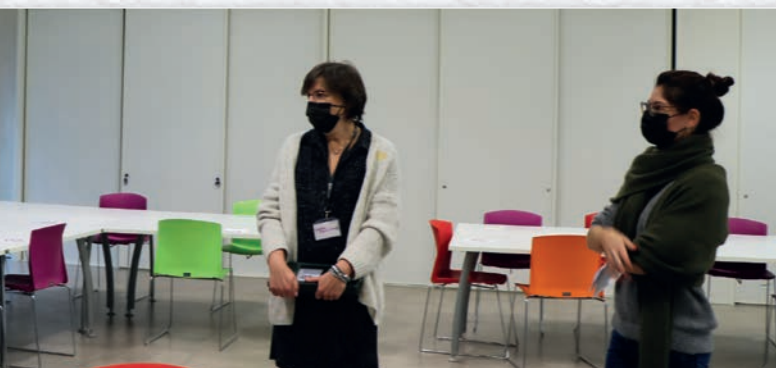
23







25. Le 8 décembre 2021,
Vaulx-en-Velin. MDM (DSHE).
Catherine Mialon, Jean-Louis Thérèse,
Rita Bassonville, Cyrille Labalme,
Barbara Guidoum.



26. Le 14 décembre 2021,
Quatuor (Lyon 7^e).
Direction Ressources (DSHE).
Zina Gilbert-Teixier, Pascale
Hernandez, Daphné Gripp, David
Theveniau.

27. Le 8 décembre 2021,
Vaulx-en-Velin. MDM (DSHE).
Devant : Catherine Mialon,
Murielle Shirvanian.
Derrière : Milène Rouch,
Sonia Jalaguijer, Bénédicte Elgard,
Aline Roux, Gaëlle Guy.

28. Le 14 décembre 2021,
Quatuor (Lyon 7^e).
Direction Ressources (DSHE).
Emmanuelle Lacourthiade,
Didier Delage, Valérie Odetto,
Daphné Gripp.

29. Le 6 décembre 2021,
Hôtel de Métropole.
Direction Assemblées affaires
juridiques et assurances (DPIAF).
Monique Boucherand, Dominique
Martos, Danielle Biourd, Catherine
Guérin.



30. Le 6 décembre 2021,
Hôtel de Métropole.
Direction Assemblées affaires
juridiques et assurances (DPIAF).
Michel Soulas, Monique Boucherand.

31. Le 16 décembre 2021,
Hôtel de Métropole.
Service DPST (DUM).
Fanny Michel, Sébastien Chambe,
Éric Sbrava, Anne Besnehard.

32. Le 16 décembre 2021,
Hôtel de Métropole.
Service DPST (DUM).
Fanny Michel, Sébastien Chambe,
Jacques Monnet, Claire Wantz,
Joséphine Di Marco, Anne Besnehard,
Florence Halbronn, Éric Sbrava.







33. Le 10 décembre 2021, Villeurbanne. Collecte Est (DGEEP). Cyril Perrin, Fabienne Bono.

34. Le 10 décembre 2021, Villeurbanne. Collecte Nord (DGEEP). Marc Caron, Hervé Duc, Fabienne Bono, Catherine David, Frédéric Kacel, Laurent Duverney.

35. Le 10 décembre 2021, Gerland. Subdivision Nettoyement Centre Est (DGEEP).

Karine Martin, Laurie Bateau, Larbi Belamri, Catherine David, Giovanni Lacovelli, Sonia Turmel, Yvon Perez, Christophe Chiari, Frédéric Loiseleur, Jean-Baptiste Franco, Nabyl Zenati, Raphaël Lacaci, Laurent Segato.



36. Le 10 décembre 2021, Gerland. Collecte Sud (DGEEP).

Audrey Crépin, Yves Constance, Alain Nouzet, Philippe Guérin, Yves Miralles, Catherine David.

37. Le 10 décembre 2021, Gerland. Unité de nettoyage mécanisé (DGEEP).

Vincent Meritza, Jean-Paul Dufour, Catherine David, Laurent Brivet, Jean-François Ouradou, Daniel Badoil, Nicolas Poyet.



38. Le 10 décembre 2021, Villeurbanne. Unité de nettoyage mécanisé (DGEEP).

Daniel Badoil, Nicolas Poyet, Catherine David, Éric Flurian, Fabienne Bono, Philippe Français.

39. Le 2 Décembre 2021, CELP (Lyon 2^e). Centre d'échanges de Lyon Perrache (DRHMG).

Franck Breslau, Sylviane Valero, Émilio Caruso, Mickael Moras, Célia Bergounioux-Even, Éric Bigay, Jean-Loup Duchenaux, Éric Monedero, Sandrine Gracia.



39

LES MÉDAILLÉS



Cette année, en raison de la crise de la Covid-19, nos médaillés ont été célébrés seulement en proximité sur tout le territoire métropolitain. Ce format inédit a nécessité une mobilisation collective pour en assurer l'organisation dans les meilleures conditions.

Nous tenions, à ce titre, à remercier l'ensemble des managers, directeurs, collègues de la fonction RH et agents de la Métropole qui ont rendu ces remises possibles, et plus particulièrement, nos référentes médailles dans les délégations :

- **Sylvie Barat**,
assistante de gestion ressources humaines (DDR)
- **Raphaële Colloud**, assistante de communication (DRUE)
- **Isabelle Coste**, assistante de délégation (DUM)
- **Camille De Villeneuve**, assistante de direction (DSHE)
- **Aurélie Giron**, assistante de communication (DRHMG)
- **Marine Mayans**, chargée de communication (DSHE)
- **Ingrid Mourier**, chargée de communication (DG)
- **Bénédicte Mouton**, chargée de mission et de communication (DRHMG)
- **Pascale Ouvrard**, chargée de mission (DGEEP)
- **Marie-Ange Reppi**, assistante de délégation (DPIAF et DGEEP)
- **Jacqueline Ruzza**, assistante de direction (DSHE)
- **Émilie Travaux**, assistante de direction VVN (DGEEP)

Encore un grand merci à toutes !

L'organisation de ces célébrations en proximité a été perturbée dès le 1^{er} décembre suite à la proscription des temps conviviaux autour de pots collectifs. C'est pourquoi toutes les remises prévues n'ont pu avoir lieu, au grand regret de tous les acteurs concernés. Les agents qui n'auraient pas encore reçu leur médaille sont invités à contacter la Communication interne à l'adresse : communicationinterne@grandlyon.com